



Invitation | Atelier Thématique
FORMAT MIXTE Visio < Présentiel

Comment développer des projets de Vrac et de Consigne sur notre territoire ?

Témoignages des lauréats du 1^{er} Appel à Projet Vrac et Consigne de la Région Sud

Vendredi 8 décembre 2023 < 9h30 à 12h30

#53

RDV PRESENTIEL

HOTEL DE REGION
83 Bd de Dunkerque
13002 MARSEILLE
Salle AZU-0-R3

- REGION / **Gérald DAUDE**
gdaude@maregionsud.fr
- REGION / **Arthur DE CAZENOVE**
adecazenove@maregionsud.fr
- CIRCUL'R / **Claire BATBEDAT**
claire.batbedat@circul-r.com
- CIRCUL'R / **Jeremie BONHOMME**
jeremie.bonhomme@circul-r.com

Atelier réalisé dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE en partenariat avec **Circul'R**

Atelier Thématique #53

Comment développer des projets de Vrac et de Consigne sur notre territoire ?

Enjeux | Témoignages

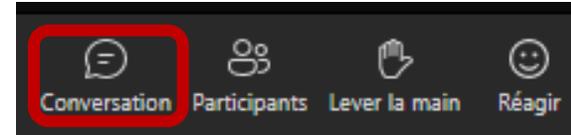
Vendredi 8 décembre 2023

EMARGEMENT

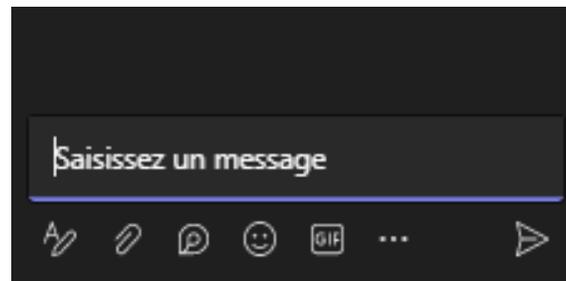


Atelier #53 - Comment développer des projets de **Vrac** et de **Consigne** sur notre territoire ?

- Utiliser le « **tchat/fil de discussion** »



- Tous les participants doivent émarger** dans le tchat en précisant leur nom, fonction et structure pour le compte rendu (ex : Arthur de CAZENOVE, Responsable Unité Etudes et Projets, Région SUD)



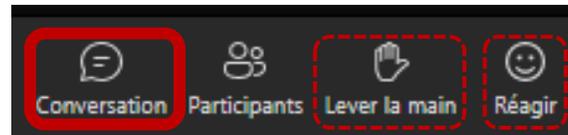
Merci de votre compréhension

En cas de problèmes techniques, contacter
nviziale@maregionsud.fr

QUESTIONS-RÉPONSES EN VISIOCONFÉRENCE



- Utiliser le « **tchat** » ou **demander la parole**



- Si possible **penser à mettre l'acronyme de votre structure** avant la question, exemple : « REGION – Comment/pourquoi/... ? »
- Vous pouvez également **transmettre des informations** en lien avec l'atelier avec les participants par exemple en postant un lien internet



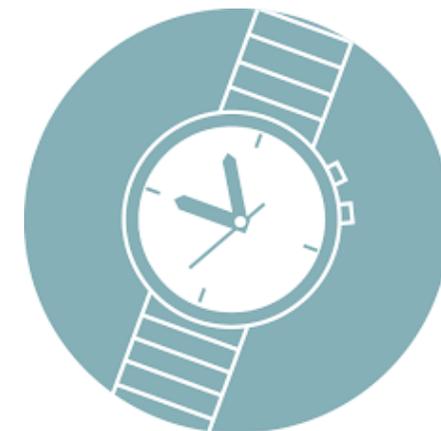
- Les animateurs et intervenants répondront à certaines questions directement sur le chat
- Les animateurs suivent en direct le « chat » afin de **poser vos questions aux intervenants**, et ils informent des demandes de prises de parole (main levée)
- Les échanges du « chat » et les prises de parole permettront de compléter la synthèse de l'atelier

Enfin lorsque vous n'intervenez pas, merci de veiller à éteindre votre micro



Merci de votre participation

Le déroulé de la matinée



9h35 - 10h00 INTRODUCTION GÉNÉRALE (Circul'R, Région Sud, Réseau Vrac et Réemploi)

- **Circul'R / Jérémie BONHOMME** < Eléments de contexte
- **Région Sud / Gérald DAUDE**
 - Présentation de l'Appel à Projets Vrac et Consigne 2023
 - Enjeux du développement du vrac et de la consigne sur le territoire et liens avec la planification territoriale de la Région
- **Réseau Vrac et Réemploi / Chloé LIARD** < Présentation du réseau

10h00 - 10h25 PRÉSENTATION DES MODÈLES DE VRAC OU DE CONSIGNE DES INTERVENANTS

- **INCASSABLE < VAIEVEN < Centre Hospitalier DE CANNES < LES BOÎTES TOULONNAISES < NOWW < POP ET TACO&CO**

10h25 - 11h15 MASSIFIER ET STANDARDISER : DEUX INDISPENSABLES POUR RENTABILISER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE

11h15 - 11h55 UNE OFFRE DE VRAC OU DE CONSIGNE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LOGISTIQUE ET AUX BESOINS DES CLIENTS

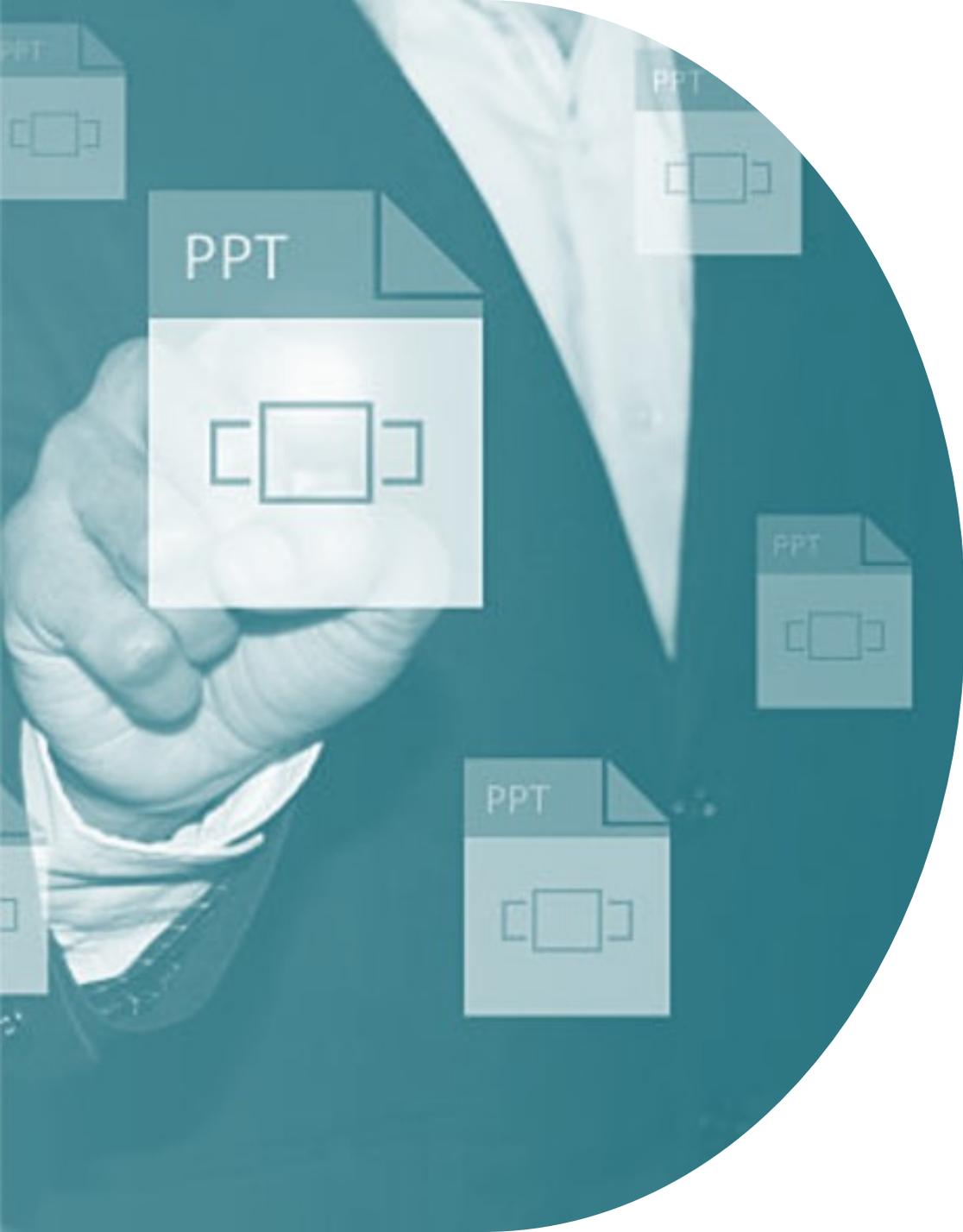
11h55 - 12h20 LE RÔLE MOTEUR DES ACTEURS PUBLICS POUR FACILITER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE

12h20 - 12h30 LE MOT DE LA FIN



**OUVERTURE DU WEBINAIRE
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE
9h35 - 10h00**





Circul'R / Jérémie BONHOMME



Les 3 thématiques abordées lors de la table ronde

1

MASSIFIER ET STANDARDISER : DEUX INDISPENSABLES POUR RENTABILISER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (50')

- **Q1.** En quoi la **massification** des flux est une condition de la **rentabilité** des projets de consigne ?
- **Q2.** L'enjeu de la **transformation des habitudes des consommateurs** :
 - **Q2.a.** En quoi le **montant de la consigne** joue sur le **taux de retour** et le **réemploi** des contenants et comment avez-vous **fixé le seuil** ?
 - **Q2.b.** Comment **encourager** les consommateurs à **acheter en vrac** ?
- **Q3.** Quelles autres **solutions** avez-vous mis en place ou proposeriez-vous pour **massifier** les flux ?
- **Q4.** La **standardisation des contenants** et des étiquettes est-elle clé dans la **réussite** des projets de réemploi ?

2

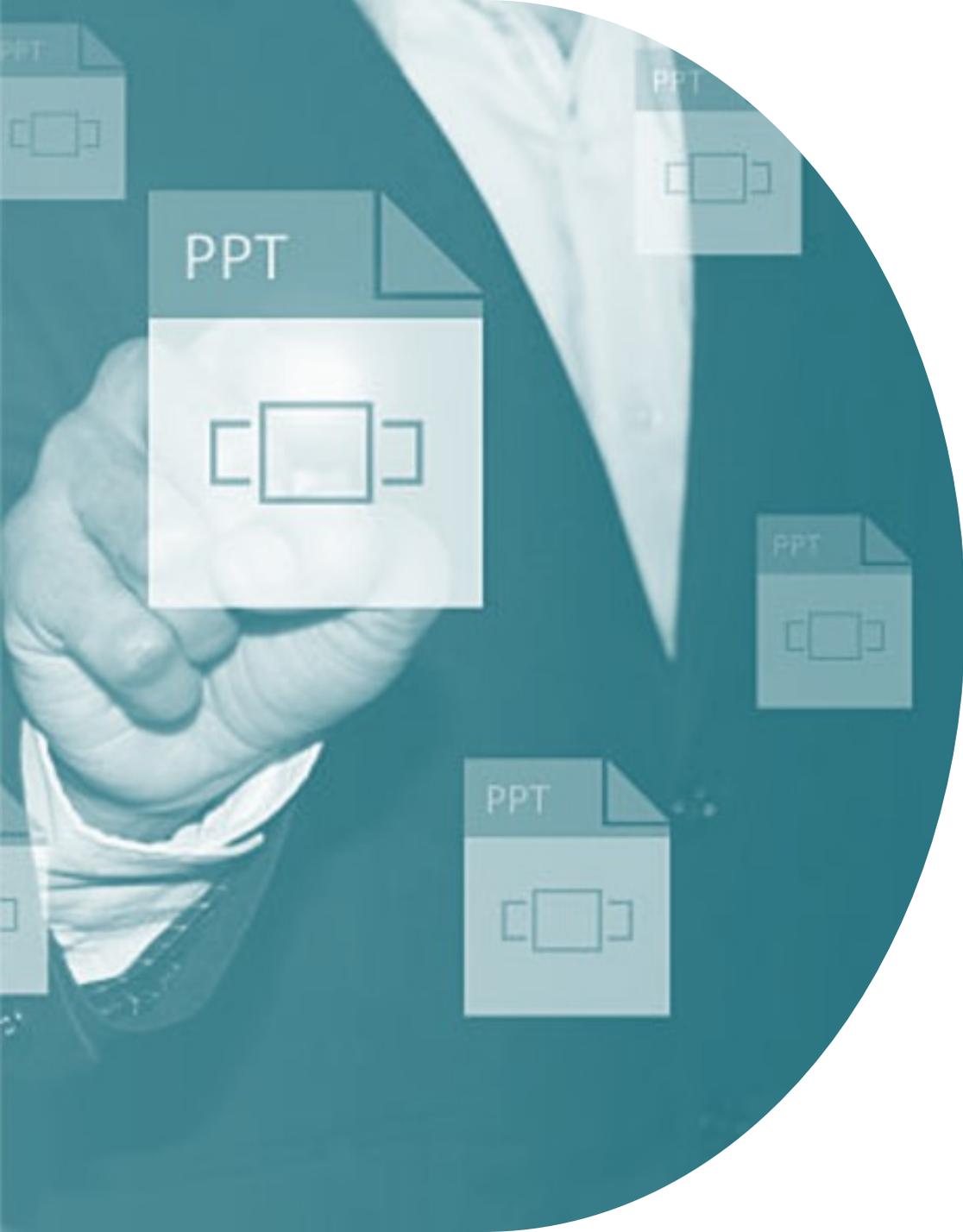
UNE OFFRE DE VRAC OU DE CONSIGNE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LOGISTIQUE ET AUX BESOINS DES CLIENTS (40')

- **Q1.** En quoi la **proximité logistique** est un **facteur clé de succès** d'adoption de la consigne ?
- **Q2.** En quoi la **proximité opérationnelle**, notamment pour ce qui est du **lavage**, conditionne la **pertinence** et la **réussite** des projets de vrac et de consigne ?
- **Q3.** Quels sont les atouts des **modèles** de vrac et de consigne **intégrés** et ceux de **partenariats** pour répondre à cet enjeu de proximité ?

3

LE RÔLE MOTEUR DES ACTEURS PUBLICS POUR FACILITER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (25')

- **Q1.** Quels **rôles** les **collectivités** peuvent jouer afin de **faciliter** les projets de vrac et de consigne ?
- **Q2.** Qu'attendez-vous des **acteurs publics** en termes de **réglementation** pour faire passer à l'échelle le vrac et la consigne ?



REGION SUD / Gérald DAUDE



Depuis 2020, les Régions assurent la « Coordination des actions en matière d'Économie circulaire »

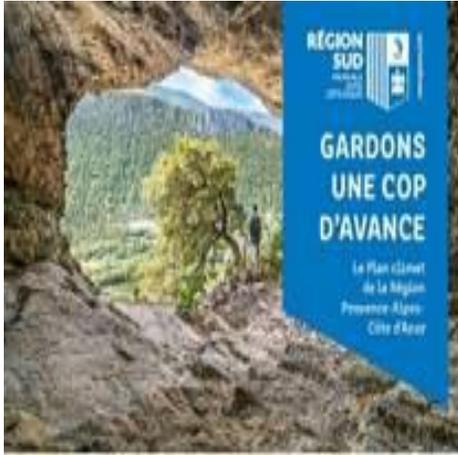
LOI NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 transférant la compétence de planification des déchets aux Régions en leur confiant la responsabilité d'élaborer un **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET) à vocation intégratrice (transports, biodiversité, énergie, déchets, agriculture...) et prescriptive



LOI AGEC n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire conférant aux Régions la coordination et l'animation des actions conduites par les différents acteurs en matière d'économie circulaire (chef de filât), notamment en matière d'écologie industrielle et territoriale. Elle **définit** également **les orientations en matière de développement de l'économie circulaire**, notamment en matière d'écologie industrielle et territoriale

Identifier les besoins régionaux en équipements de gestion sur 12 ans !

LA MISE EN QUEVRE DE LA PLANIFICATION AU TRAVERS DU PLAN CLIMAT REGIONAL « GARDONS UNE COP D'AVANCE »



AXE 2

La mer

AXE 3

La terre

AXE 5

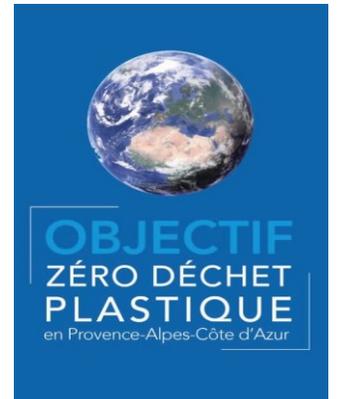
Les déchets

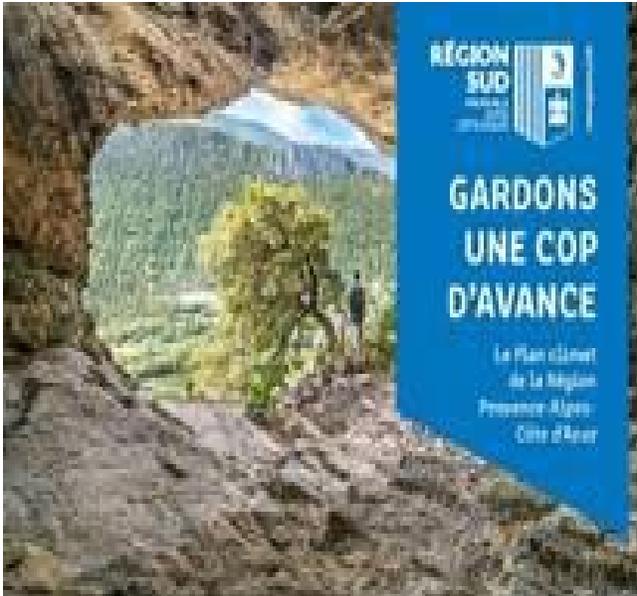
 Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.
Antoine-Laurent Lavoisier

La préservation de ce territoire emblématique est une priorité régionale. Le Plan climat « Gardons une COP d'avance » a été voté le 23 avril 2021 dans la continuité de la politique environnementale de la Région Sud.

Il s'articule autour de 6 axes : Air, Mer, Terre, Energie, Déchets et chez vous, au quotidien, comportant 141 mesures, notamment :

- Amplifier le programme « Zéro déchet plastique »
- Soutenir le vrac, recréer la consigne, avec un circuit adapté de collecte et les matériaux réemployés
- Réduire nos déchets dans toutes les filières
 - Favoriser les fertilisants naturels dans l'agroalimentaire.
 - Recycler les déchets de chantier dans le bâtiment
 - Créer de nouvelles filières de valorisation





AXE 2

La mer

AXE 3

La terre

AXE 5

Les déchets

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.
Antoine-Laurent Lavoisier

PROGRAMME REGIONAL ZERO DECHET PLASTIQUE EN DECHARGE EN 2030

2017 : Plan Climat, Une COP d'avance pour préserver les milieux naturels, les ressources et tendre vers une Région neutre en carbone (mesure 60)

2018 : délibérations et élaboration d'un programme d'actions avec définition d'objectifs de réduction et de valorisation des déchets plastiques en faveur d'une économie circulaire –
Approbation d'une charte d'engagement ZERO DECHET PLASTIQUE

2019 : Objectif inscrit dans le SRADDET (« Zéro déchet plastique en décharge en 2030 »).

2020 : Adoption du cadre d'intervention en matière de Déchet Economie circulaire et des Contrats Objectif Déchet (**Axe 4 : ZPD**)

2021 : le Plan Climat « Gardons une Cop d'Avance » (**Action 94 : Amplifier le programme « Zéro déchet plastique »** : 500 signataires de la charte pour protéger et dépolluer les milieux naturels)

UNE COP D'AVANCE :
LE PLAN CLIMAT
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

INITIATIVE PHARE

Atteindre l'objectif « Zéro Plastique en 2030 »
Cette opération va permettre de recycler plus, prévenir l'utilisation inutile de plastiques mais également de limiter et de résorber les pollutions en milieux naturels.

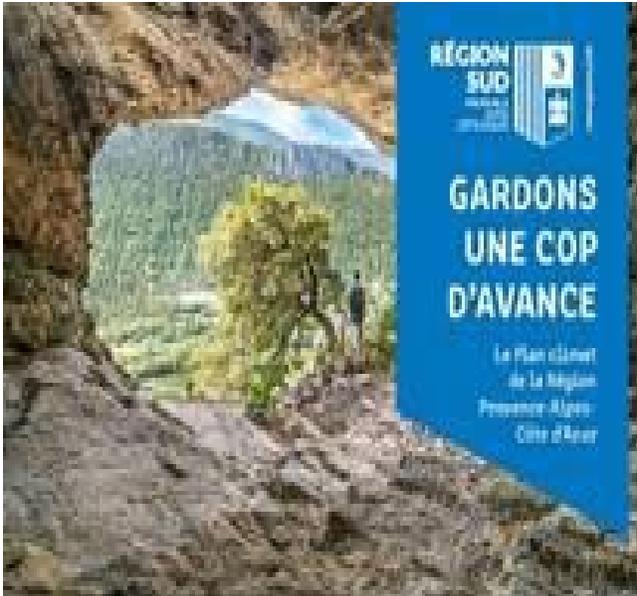


RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



PLAN RÉGIONAL DE
PRÉVENTION ET DE
GESTION DES DÉCHETS

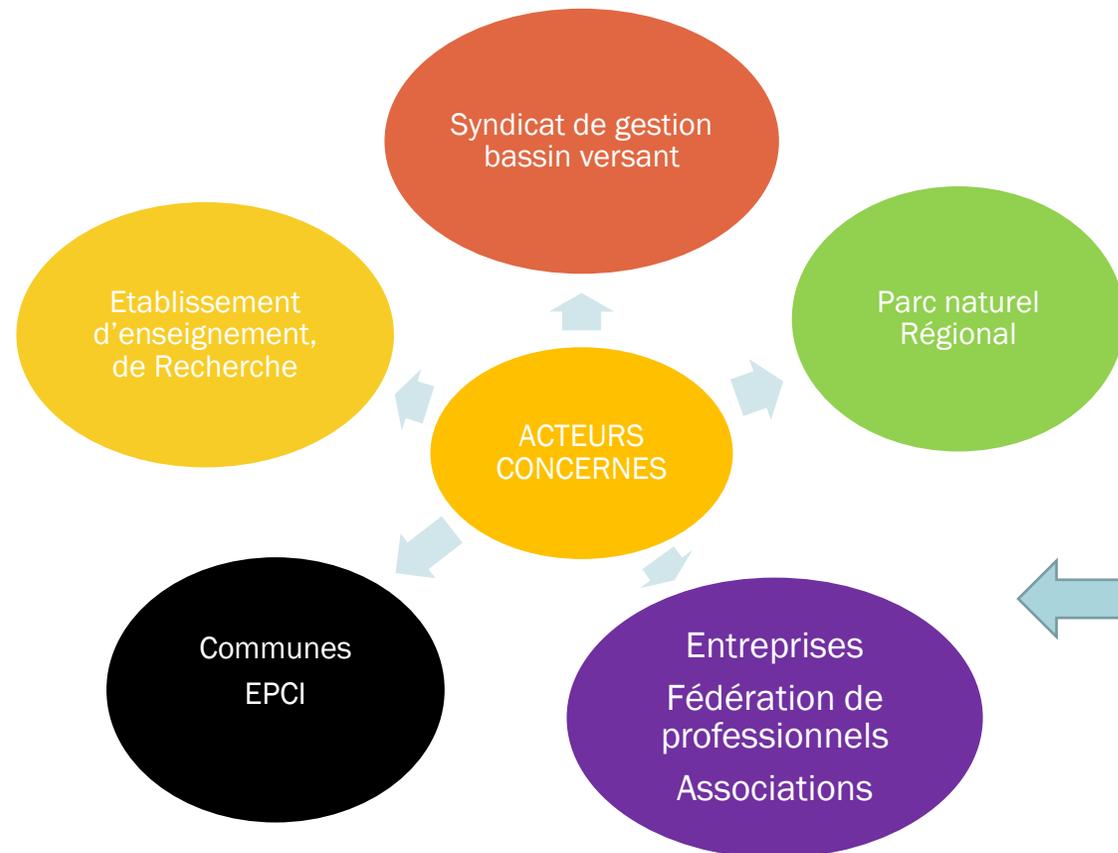




Les Outils du Volet environnemental : Charte Zéro Déchet Plastique

La diffusion de la Charte ainsi que l'animation du réseau des acteurs a été confiée à l'ARBE. Objectif 500 structures engagées sur le territoire régional en 2027

A qui s'adresse la Charte zéro déchet plastique ?



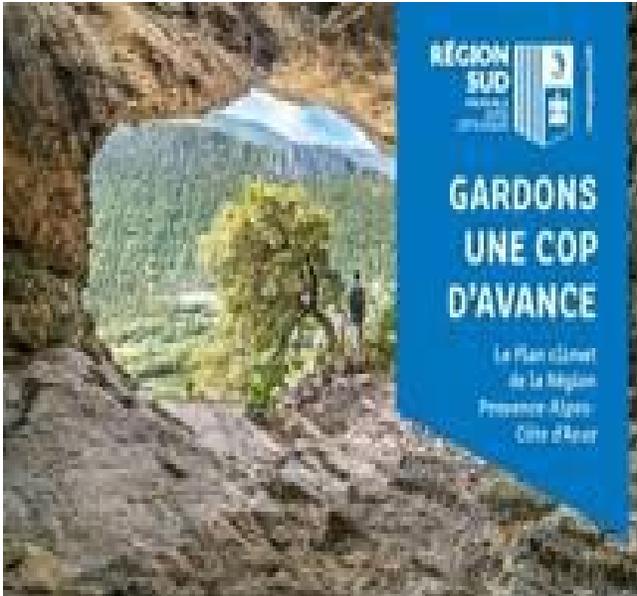
- Entreprise**
- activités de collecte, centre de tri, recyclage, création gestion de déchèterie DAE, dépollution
 - Éco conception, vente en vrac, vente fabrication de produits biosourcés, R&D, alternatives au plastique....



AXE 2
La mer

AXE 3
La terre

AXE 5
Les déchets



Les Outils du Volet environnemental : Réseau ReMed Zéro Plastique

Depuis 2017, la Région soutient le premier réseau de collecteurs de déchets sauvages en Provence Alpes Côte d'Azur « ReMed Zéro plastique », réseau piloté par l'association MerTerre.

Une plateforme en ligne a été créée en juin 2019 <https://www.remed-zero-plastique.org/>. Elle a été conçue par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Sur le territoire régional, l'association Mer Terre a pour vocation de centraliser toutes les opérations de nettoyage, d'incrémenter une base de données avec les caractérisations effectuées et établir une cartographie et des fiches acteurs par territoire.

La plateforme devrait prochainement s'étendre à l'ensemble des acteurs de la façade méditerranéenne

ReMed
ZÉRO PLASTIQUE



AXE 2

La mer

AXE 3

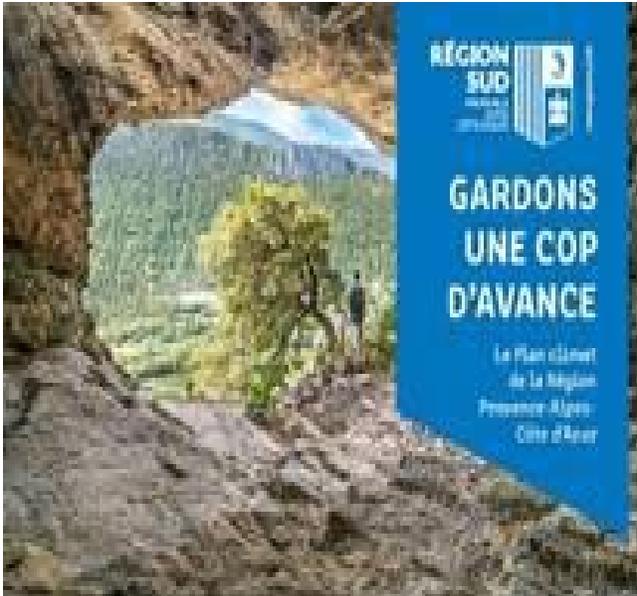
La terre

AXE 5

Les déchets



280 structures membres fédérant les acteurs engagés pour la lutte contre les dépôts sauvages dans les milieux naturels participant ou organisant des journées de sensibilisation, de ramassage et de caractérisation de déchets (les Calanques , l'Huveaune, la Durance, Sorgues Argens....)



Les Outils du Volet environnemental :

Outil financier, l'Appel à projet Ensemble pour une nature zéro déchet plastique...des Alpes à la Mer



Créé en 2017, cet appel à projets est renouvelé tous les ans. 147 candidatures ont été réceptionnées à la Région depuis 2017. Cet appel à projets a permis de soutenir près de **89 projets** pour un montant global de subventions de près de **3 M €**. Les EPCI représentent 27% des lauréats de l'appel à projets. Les associations sont les premières bénéficiaires du soutien régional dans ce cadre, avec un taux de 62%.

AXE 2

La mer

AXE 3

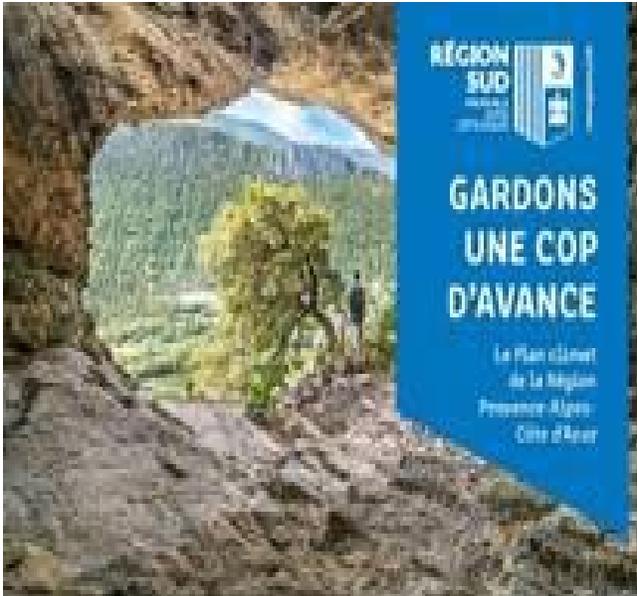
La terre

AXE 5

Les déchets

Si le **soutien aux actions de ramassage, de sensibilisation représente la majorité des projets soutenus, d'autres thématiques ont été explorées dernièrement telles que les éco manifestations culturelles, sportives...les diagnostics de territoire, les projets de recherche sur les voies de dispersion des macro, micro plastiques dans les cours d'eau et réseaux d'eau....**





AXE 2

La mer

AXE 3

La terre

AXE 5

Les déchets

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »
Antoine-Laurent Lavoisier

Les Outils du Volet économie des plastiques

Outils financiers : les Appels à projet

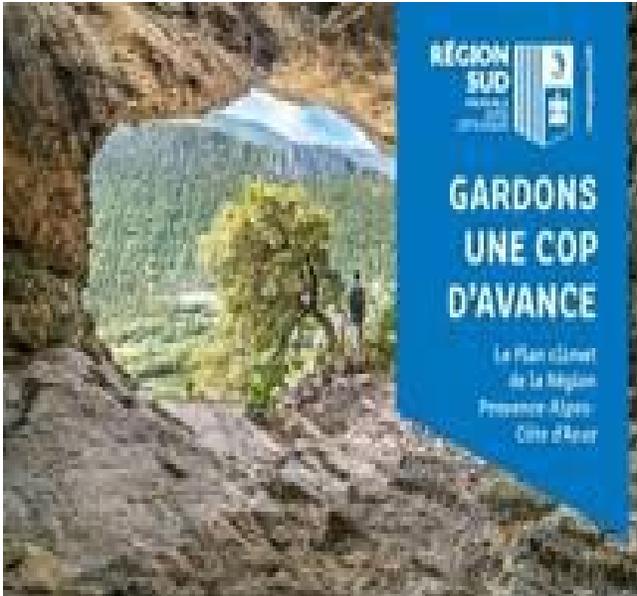
Un **AAP Filidéchets** visant à promouvoir des projets innovants et expérimentaux capables de :

- ❑ Permettre la mise en œuvre des projets d'économie circulaire en région ;
- ❑ Favoriser la mutation du système productif régional vers des procédés moins impactant pour l'environnement et plus économes en ressources ;
- ❑ Soutenir l'amélioration de la performance environnementale des produits en développant le principe d'écoconception et d'affichage environnemental ;
- ❑ Favoriser l'émergence de filières de valorisation innovantes.

361 candidatures réceptionnées depuis 2013. Cet appel à projets a permis de soutenir avec l'ADEME, **174 projets** pour un montant de global de subvention de **7 M€ engagés** par la Région

Une Plateforme régionale dédiée à l'économie circulaire





Les Outils du Volet économie des plastiques

Vrac Consigne

Un **AAP Vrac Consigne en 2022 2023** vise à :

Encourager le développement de la vente en vrac afin de réduire l'utilisation d'emballages à usage unique et favoriser la structuration de réseaux de collecte de points de consigne, les unités de lavage....

Deux volets :

- Volet 1 : Soutien aux projets d'études stratégiques territoriales
- Volet 2 : Soutien aux projets structurants de la filière Vrac et/ou consigne

Objectifs:

- Poser les bases d'une structuration de filière en Région
- Mobiliser les acteurs économiques
- Soutenir et faire émerger des projets structurants en région
- Constituer un maillage régional
- Atteindre les objectifs nationaux et régionaux.

AXE 2

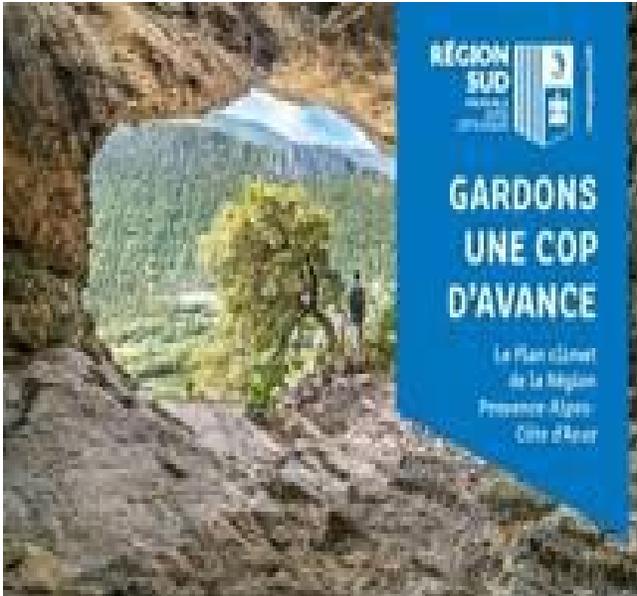
La mer

AXE 3

La terre

AXE 5

Les déchets



Les Outils du Volet économie des plastiques

Vrac Consigne

AXE 2

La mer

AXE 3

La terre

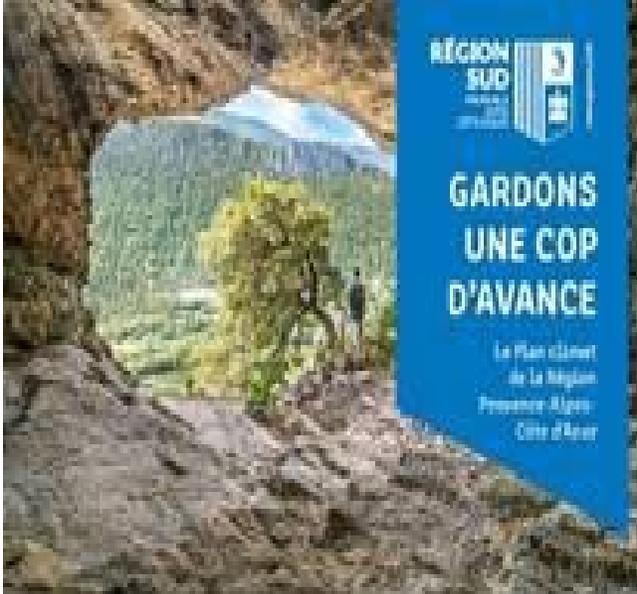
AXE 5

Les déchets

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »
Antoine-Laurent Lavoisier



PRESENTATION DES PROJETS



AXE 2

La mer

AXE 3

La terre

AXE 5

Les déchets

Les Outils du Volet économie des plastiques

Vrac Consigne

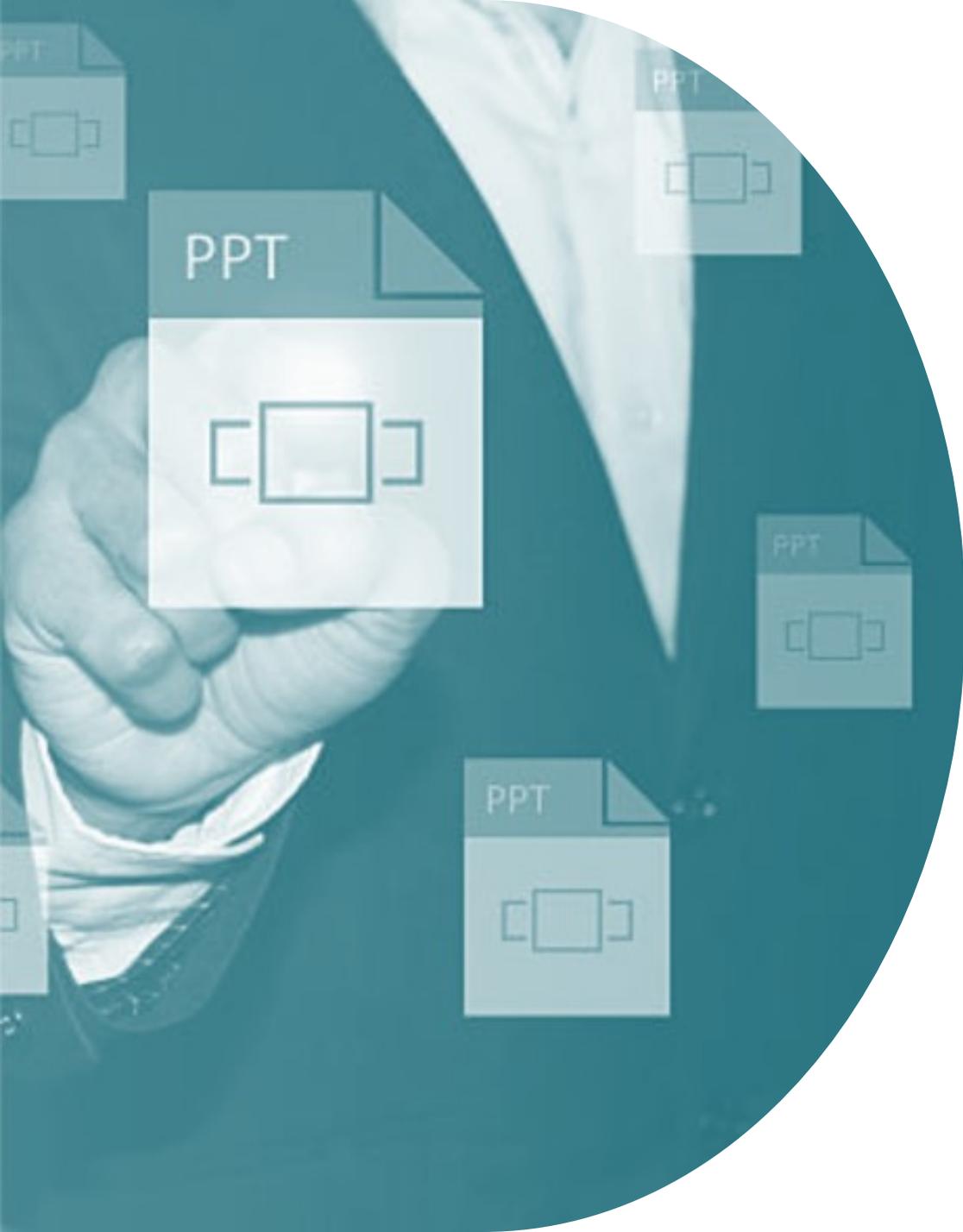
- Tous les bassins de la région ont fait l'objet d'une proposition de projets ou études ce qui permet d'envisager un maillage à l'échelle régionale dans deux ou trois ans.
- Des solutions de centres de lavage dits de stature industrielle
- Des solutions de centre de lavage adaptés de nature plus restreinte et tout aussi indispensable car répondant à un besoin territorial et spécifique.
- Des projets de substitution de contenants réutilisables et réemployables notamment dans l'agro-alimentaire
- Des projets en émergence ou en cours de maturation avec tout type d'acteur et tout type de projet.
- Des modèles économiques de distribution de produits (inclusif ou en partenariat)
- Complémentarité avec l'AAP Logistique menée par la Région et l'Ademe.

Aspect Financier



- ❑ 13 candidatures déposées / 11 candidatures sélectionnées 8 dossiers votés à ce jour
- ❑ Montant de **387 600 €** réparti entre 151 800 € en fonctionnement et 235 800 en investissement.





Réseau Vrac et Réemploi / Chloé LIARD < Présentation du réseau





Comment développer des projets de vrac et de consigne sur le territoire ?

Intervention Réseau Vrac et Réemploi

Vendredi 8 décembre

Réseau Vrac et Réemploi : l'unique association qui fédère les professionnels de la filière

- Créé en **2016**
- Une équipe opérationnelle de **10 personnes**
- Un Conseil d'Administration de **15 personnes**, professionnels de la filière
- Plus de **1000 adhérents** dans 16 pays
- 2 évènements annuels :
 - le Salon du Vrac et du Réemploi (mai)
 - Le Mois du Vrac du Réemploi (mars)
- Une **récente fusion associative** pour représenter au mieux la filière et peser davantage dans le débat public



Les missions de l'association

Structurer

- Actions de lobbying
- Formations métiers
- Groupes de travail

Développer

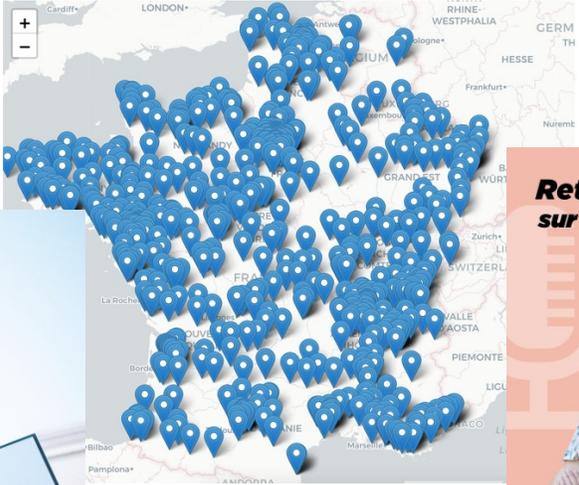
- Mise en réseau des acteurs
- Services et outils
- Salon du Vrac et du Réemploi
- Partenariats clés

Encourager

- Les citoyens
- Les collectivités
- Les entreprises
- Les journalistes



MOIS DU VRAC



Retrouvons-nous en live sur Instagram @reseau_vrac
Jeudi 30 mars à 19h30
LIVE
Célia Rennesson DG de Réseau Vrac
Lucie Lucas Mairaine du Mois du Vrac

31 Du 1e au 31 mars 2024
31 jours pour consommer vrac et réemploi



Le Salon du Vrac et du Réemploi

 Les 26 et 27 mai 2024
 Parc Floral de Paris

www.salonduvrac.com

contact@salonduvrac.com



La situation actuelle

- **2 enjeux majeurs identifiés :**

- **Le gaspillage alimentaire**

- 20 kg de nourriture / an / habitant jeté chaque année, dont 7 kg de nourriture préemballée

- Il représente 10% des émissions de GES mondiales

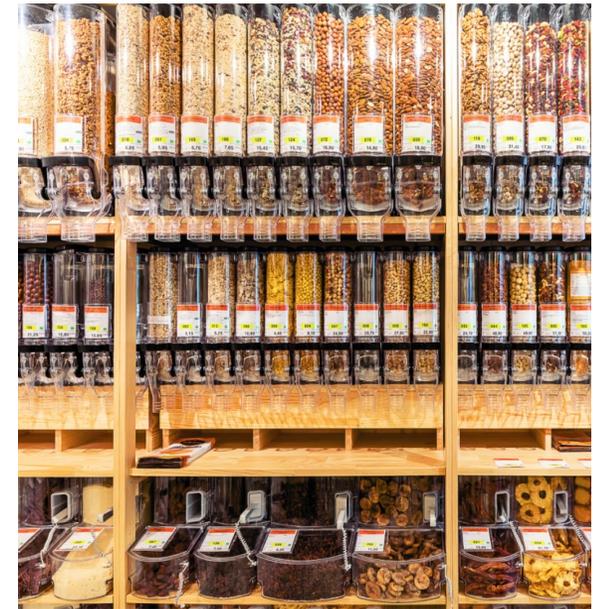
- **Les déchets d'emballages jetables**

- 55kg / an d'emballages ménagers / français

- 1,2 million de tonnes de déchets ménagers d'emballages plastiques chaque année en France

- Déchets plastiques = le 7^e continent

- La France réemploie moins de 1% des emballages ménagers à ce jour



La situation actuelle

- **Une forte attente citoyenne**

- Sondage Ifop pour WWF : **88,3 % des français sont favorables à un retour de la consigne** pour réemploi dans leurs habitudes de consommation
- 62% des foyers français souhaitent plus de produits en vrac dans leurs magasins (*Nielsen Panel Views 2020*)

- **Un contexte inflationniste**

- Un coût élevé des matières premières (notamment sur le verre)
- Emballages jetables = vulnérables aux ruptures d'approvisionnements et prix d'achat sont sujets à l'inflation actuelle

Des solutions : la vente en vrac...

“ La vente en vrac se définit comme la vente au consommateur de produits **présentés sans emballage**, en **quantité choisie** par le consommateur, dans des **contenants réemployables ou réutilisables**. La vente en vrac est proposée en **libre-service** ou en **service assisté**. Elle peut être conclue dans le cadre d'un contrat de **vente à distance**.

”

Loi AGEC n°2020-105 du 10 février 2020 - art. 41

Article L120-1 du code de la consommation, modifié par l'article 23 I de la Loi Climat & Résilience

... et la consigne pour réemploi

« Le réemploi est un système dans lequel les emballages ont été conçus et mis sur le marché pour pouvoir être **utilisés plusieurs fois et pour un usage identique** à celui pour lequel ils ont été conçus »

Le principe de la **consigne** est de faire payer au consommateur une petite somme supplémentaire en échange du prêt d'un contenant réutilisable. Lorsqu'il rend son contenant vide, le client récupère cette somme.



... qui proposent de nombreux avantages ...

- **Réduction du gaspillage des produits**

Par le choix de la juste quantité : le consommateur adapte son besoin

- **Réduction des déchets d'emballages jetables**

- Consommer en vrac = le citoyen peut réduire jusqu'à 95% ses déchets

- Etude ECOGEOS : permet d'éviter 16 milliards d'unités d'emballages en IDF

- **Réduction du bilan carbone**

- Consommer en vrac : baisse jusqu'à 48% des émissions de CO2

- Réemploi des emballages : réduction de 76% de la consommation d'énergie primaire et de 76% des émissions de gaz à effet de serre par rapport au recyclage

- **Réduction de la consommation d'eau**

Réduction de 33% d'eau par rapport au recyclage



... mais encore de nombreux défis pour généraliser les pratiques

- Sécurisation des pratiques
- Accessibilité des produits et des lieux d'achat
- Sensibilisation citoyenne
- Optimisation logistique et taux de retour
- Standardisation des contenants
- Multiplication des points de vente et collecte
- Modèle économique des acteurs

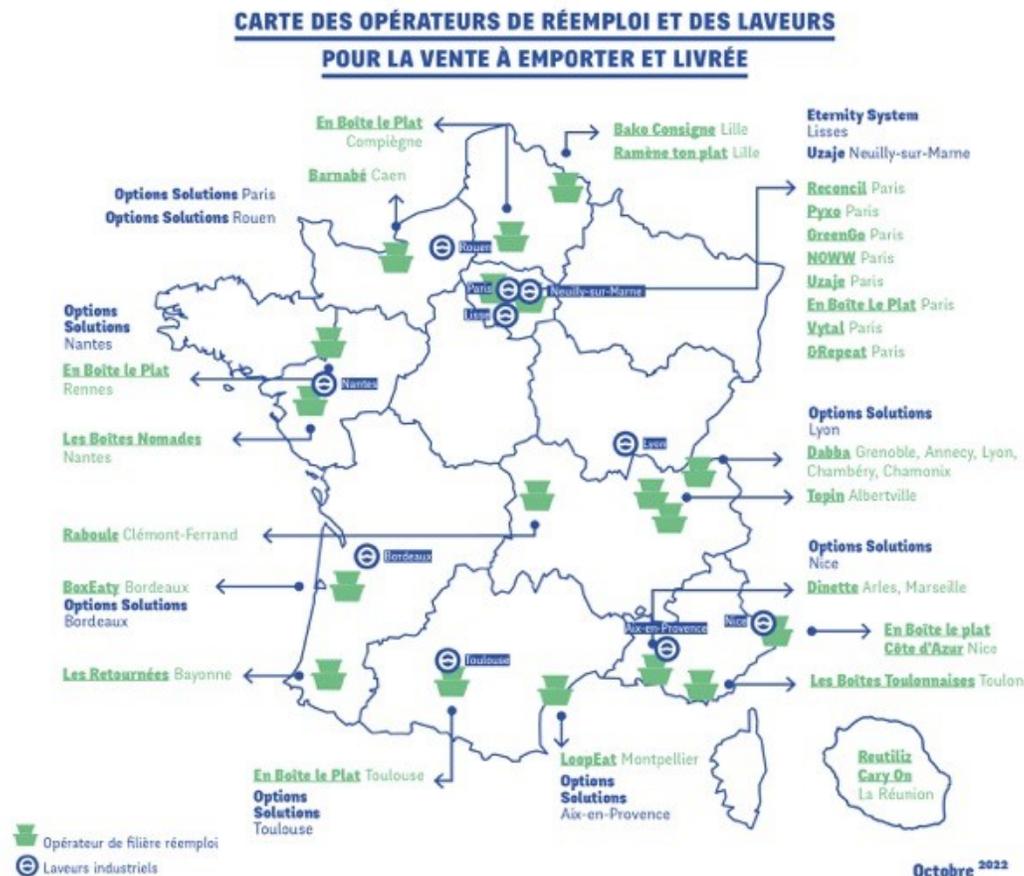


Les freins à lever

Les freins à davantage de consommation vrac

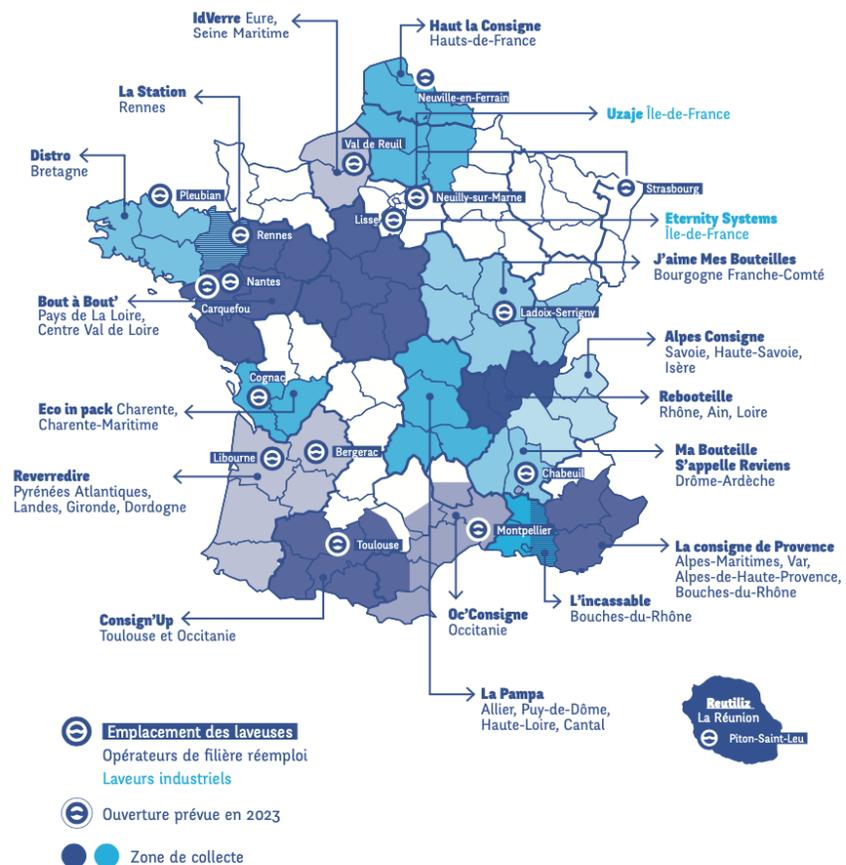


Des dynamiques territoriales engagées sur le réemploi



Des dynamiques territoriales engagées sur le réemploi

**CARTE DES LAVEURS DE BOUTEILLES EN VERRE
ET DES ZONES DE COLLECTE DES OPÉRATEURS DE FILIÈRE RÉEMPLOI**



Un cadre législatif favorable au réemploi ...

- Objectif global de **20% de réduction des emballages en plastique à usage unique d'ici fin 2025** dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi ou à la réutilisation
- Proportion minimale d'emballage réemployés à mettre annuellement sur le marché à échéances **2023 (5%)** et **2027 (10%)**
- Définition de **standards** d'emballages réemployables pour le 1^{er} janvier 2022
- **2023** : une année charnière : **obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable pour la restauration sur place** dans les espaces de plus de 20 places assises
- **2025** : interdiction d'utiliser du plastique pour la réchauffe des plats en restauration collective



... et au vrac !

2 lois et un avis favorables

- Loi AGECE
- Loi Climat et Résilience
- Avis 88 du CNA



Le vrac est dans tous les tuyaux

- Nutriscore
- Etude Ademe (sanitaire / TMS)
- Plan National Prévention des Déchets PNPd (2021 - 2027)
- Label Afnor anti-gaspillage alimentaire
- Etats Généraux de l'Alimentation





L'association des professionnels de la vente
en **vrac** et du **réemploi** des emballages

www.reseauvracetreemploi.org





**PRÉSENTATION DES MODÈLES DE VRAC OU
DE CONSIGNE DES INTERVENANTS
10h00 - 10h25**

L'INCASSABLE



LE RÉEMPLOI C'EST DU SOLIDE

COLLECTER
TRIER
LAVER
RÉEMPLOYER

L'INCASSABLE est une filière de réemploi de bouteilles en verre

dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

L'association est née d'une frustration : celle de jeter des bouteilles intactes à la benne, qui vont être cassées, broyées, transportées, refondues dans des fours à 1500°C pour refabriquer exactement la même bouteille, **alors qu'il suffirait de les laver pour pouvoir les réutiliser.**

LE RÉEMPLOI : UNE NÉCESSITÉ ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le réemploi des emballages consiste à collecter, laver et remettre en circulation des emballages qui ont été conçus pour durer

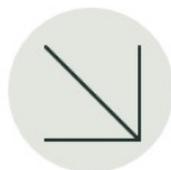
Comparé à une bouteille à usage unique, c'est :



-51% d'eau



-79% d'énergie



-76% de GES

Le réemploi permet de :

- réduire l'empreinte environnementale des bouteilles en verre
- réduire les déchets sauvages par la mise en place d'un système de consignation
- sécuriser des approvisionnements et améliorer la résilience alimentaire des territoires
- créer des emplois

LA BOUCLE DU RÉEMPLOI



NOTRE ACTIVITÉ

- + **ACCOMPAGNEMENT / FORMATION**
de metteurs en marché et distributeurs du territoire pour la mise en place de solutions de réemploi d'emballages en verre
- + **SERVICE DE COLLECTE ET LAVAGE « CLÉ EN MAIN »**
via un réseau de points de collecte partenaires
- + **SENSIBILISATION**
sur les enjeux du réemploi et de la réduction des déchets



ACTEURS ENGAGÉS

PRODUCTEURS

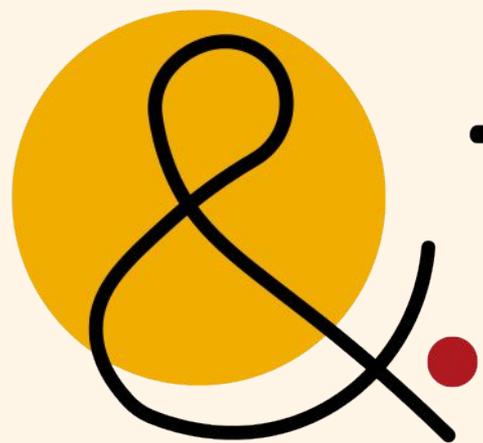


MAGASINS



PARTENAIRES





& Vaïeven



Maude



Manon



Adrien



Éléa



Hélène



Stéphane



Suzie



Thierry



Association de loi 1901

- > 22 juillet 2022
- > Valbonne Sophia Antipolis
- > ~ 10 bénévoles dont une porteuse de projet à plein temps

Objectifs

- > **Sensibiliser** à la réduction des emballages jetables
- > **Proposer une alternative** aux professionnel·les de la restauration sur la Côte d'Azur



Projet national porté par des associations locales

- > initié à Toulouse en 2019
- > en cours d'expérimentation sur la technopole de Sophia Antipolis depuis début 2023

Objectifs 2023-2024

- > Créer et animer un réseau de boîtes consignées pour la restauration à emporter sur la technopole de Sophia Antipolis
-commerces, restauration collective, événementiel-
- > Déclencher des changements de modes de consommation

LA SOLUTION



Le repas terminé, vous rendez la boîte, contre 3€, dans n'importe quel resto du réseau.



Puis la boîte est lavée par le restaurant



qui sont livrées par nos soins en vélo électrique



aux restaurateurs et restauratrices du territoire



qui les proposent contre une consigne, en alternative au jetable.

Des citoyen·nes, collectivités, commerçant·es, entreprises locales regroupées pour créer...



un réseau de boîtes en verre consignées



1 AN À VALBONNE



2457

boîtes en circulation

59 %

rapportées



25

utilisations moyennes



46 %

de la vente à emporter en boîtes consignées



35 000

emballages à usage unique évités

soit **875 kg** de déchets



1200

personnes sensibilisées

ÉTENDRE LA SOLUTION

Des offres à développer en 2024

Événementiel

> Testé lors en festival cet été

4 Food
Trucks

175
emballages
jetables évités

80 %
des boîtes rendues
et lavées sur place

300
Personnes
sensibilisées

Restauration collective

> A expérimenter dans une des nombreuses entreprises de la technopole

Merci pour votre attention

Contactez-nous :



07 68 54 66 07



lacotedazur@enboiteleplat.fr



enboiteleplat.fr/la-cote-dazur



lacotedazur.enboiteleplat





MISE EN PLACE DE LA CONSIGNE POUR LA VENTE A EMPORTER AU RESTAURANT DU PERSONNEL



CENTRE HOSPITALIER DE CANNES - SIMONE VEIL



1^{er} opérateur de santé des Alpes Maritimes ouest
2^{ème} employeur du bassin cannois

245 M€ budget

835 lits et places

2150 salariés
dont 250 médecins

Engagé dans la RSE depuis 2009
4^{ème} projet de DD en cours
4^{ème} BEGES

Quelques résultats :

- 1^{ère} maternité française labellisée THQSE (or - janv 2020)
- Labellisé Or pour sa démarche DD par ARS PACA
- Réduction EGES -17% entre les 2 derniers BEGES
- Réduction conso énergie totale -30% (vol) sur les 10 dernières années

Vente à emporter Restaurant du personnel

31 000 repas / an
40% des repas servis au self

Recours accru à la VAE depuis Covid
Nouvelles tendances de consommation



62 à 65 000 contenants à UU / an
1,7 T de déchets



En finir avec les poubelles qui débordent



Mieux manger, dans de la vraie vaisselle, des produits mieux conservés



Faire sa part du colibri, suivre son impact (CO2, déchets évités...)



INSTALLATION D'UNE CONSIGNE POUR LA VENTE A EMPORTER DU SELF



Start 'Up à impact
Agrément ESUS



LA CONSIGNE
comment ça marche ?

NoWW

- 1 Je choisis la taille de mon contenant**
- 2 Je paye ma consigne en caisse**
- 3 Je rapporte mon contenant dans la machine à consigne**
- 4 Je suis remboursé directement par la machine**

Merci pour votre geste pour la planète !

Partagez
www.noww.fr
@nowwfrance
#nowwfrance



NoWW
CE CONTENANT
EST CONSIGNÉ
MERCI DE LE RAPPORTER
CHEZ VOTRE COMMERCIANT

NoWW
1 QR
Code
unique



Contenants en verre réutilisables
Vendus prix coutant

friendly

Collecteur intelligent

easy

Solution logicielle
Interfaçage logiciel de caisse du restaurant



IMPACTS

Intégré à notre démarche de Transition Ecologique

*Impact du relavage des
contenants / jetable
(pour 100 repas / jr):*

*55 000 L d'eau économisés
sur le cycle de vie des
emballages / UU*

-73% de Co2 produit

-75% d'énergie utilisée

-1,5 T déchets

*Respect des objectifs loi
AGEC*

Cohérent avec notre politique RSE



Dès le 1er janvier 2020

Dans le cadre de notre démarche éco-responsable

**Le self ne distribuera plus
de couverts à usage unique**



Merci à chacun de prévoir son nécessaire réutilisable



Impactant socialement et économiquement

*Action
différenciante
et concrète*

*Inciter nos
professionnels à
l'engagement*

*Porter des
valeurs positives*

*Action
économiquement
positive*

*ROI 2ans et 2 mois
ROI immédiat avec
subvention Région !*

UN CHALLENGE ?

Effet d'exemplarité pour extension sur
les autres hôpitaux du GCS

Impact équipe unité relai self ?
Acceptabilité / charge de travail supp. à iso effectif ?

Acceptabilité de nos professionnels ?
Impact sur la consommation en VAE ?



NoWW

Le zéro déchet c'est maintenant

La consigne d'emballages alimentaires, **clé en main** et **sur-mesure**, faite pour durer





Avec NoWW,
les emballages alimentaires

**DEVIENNENT
& RESTENT
RÉUTILISABLES
& CONSIGNÉS**

+50 comptes

et des dizaines de milliers
d'utilisateurs accompagnés
en France

Près de **1 Million** de déchets évités

Créé en 2019, NoWW est une **start-up à triple impact positif**

01

En finir avec les
emballages jetables
pour économiser de
l'énergie, du CO2, de
l'eau et de l'argent



02

Innover par la Tech au
service
de la consigne pour un
parcours Utilisateur
simple



03

Généraliser le modèle
de la consigne pour
réemploi dans un
engagement **made in
France** et pour
l'insertion



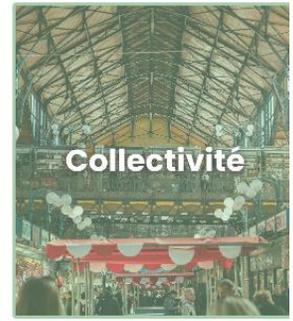
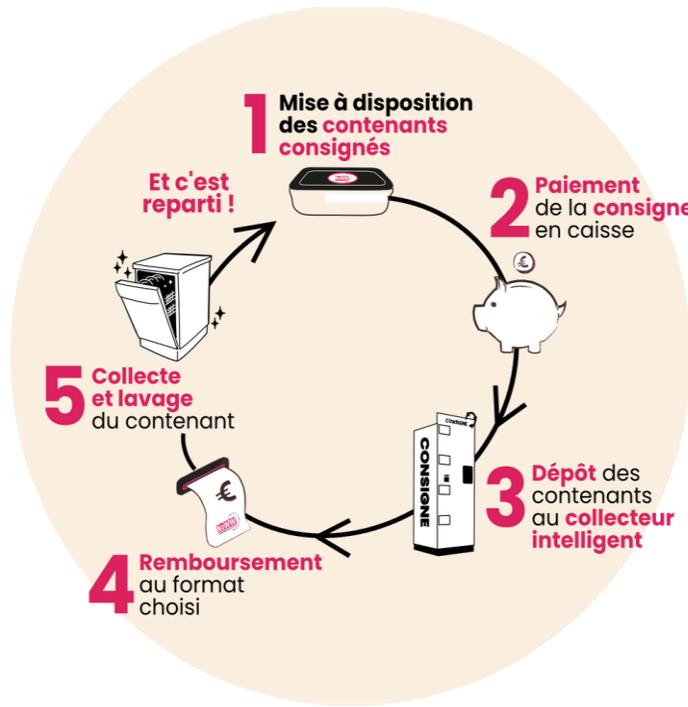


Pour qu'elle
porte ses fruits,
une solution de
consigne **doit**
être performante
et fiable dans
la durée



Le retour sur
investissement
(financier et
environnemental)
d'une solution de
consigne est réel et
se sécurise
ensemble.

Solution NoWW : Dispositif complet conçu, installé et configuré pour simplifier le passage au réemploi dans l'alimentaire



Tout type de contenants

Verre
Plastique
Inox
#madeinFr
#madeinEU
Recyclable



100% traçable et sécurisé



Utilisateur 100% remboursé sur ses supports habituels



NoWW

zéro déchet dès maintenant

NoWW :
solution validée et appréciée
par les utilisateurs



89%

des utilisateurs pensent qu'il est **plus agréable de manger dans de la vraie vaisselle** plutôt que dans du jetable



91%

des utilisateurs trouvent que **le rendu sur le collecteur est facile et rapide**



56%

des utilisateurs ont déclaré qu'ils **prenaient davantage de repas à emporter** depuis la mise en place de la solution

2023: Appel à projet vrac & réemploi



PROJET 1 – POC d'une solution de consigne mutualisée pour des restaurateurs indépendants des Terrasses & du Quai du Lazaret- MARSEILLE

- Objectifs : proposer à différents restaurateurs de rejoindre un programme de consigne mutualisée optimisée, avec infrastructure de récupération, à un prix fixe souhaité inférieur au jetable. 1000 repas/j = 500 k jetables /an = 16 T déchets/an
- Soutien des Terrasses + Aide proposée par la Région : investissement dans le parc d'emballages au départ et d'une partie des collecteurs intelligents
- Résultats : **STOP**. Pourquoi ? OPEX à soutenir davantage que les CAPEX. Pas circuit logistique/lavage efficace, pas d'engagement fermes de volume des restaurateurs indépendants, pas de volume cible, donc pas d'effet d'échelle anticipé sur les couts/unité



PROJET 2 – Suppression du jetable dans la cafétéria du CH de Cannes

- Objectif : Supprimer les emballages de 31 000 repas / an soit 65 000 contenants à usage unique/an
- Aide proposée par la Région : aide à l'investissement vaisselle et Collecteur
- Résultats : Subvention permettant un ROI immédiat de la solution => INSTALLATION T1 2024





Le zéro déchet d'emballages, on commence quand ?



Contact

LAURENCE PAYRE

Présidente de NoWW

Laurence.payre@noww.fr

06 61 18 70 57



Plateforme Ouverte au Public

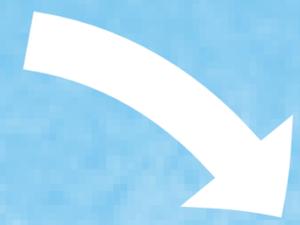








LES UTILISATEURS
Consommateurs et professionnels



LA COLLECTE

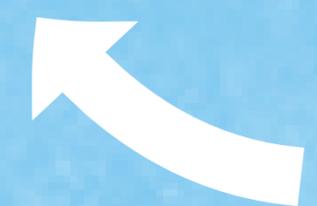


Ramassage des contenants alimentaires utilisés en mode doux (vélo cargo) du lieu d'utilisation vers le lieu de lavage et de stockage

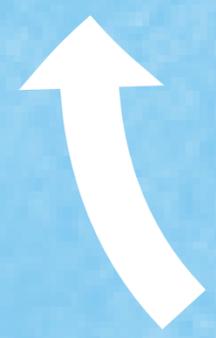


LA LAVERIE

Tunnel de lavage, à POP dans un conteneur.
Lavage professionnel aux normes.

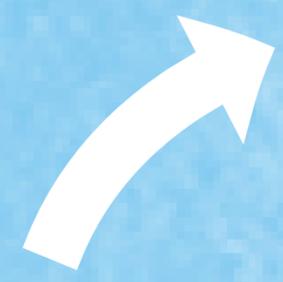


LE STOCKAGE : POP
Plateforme logistique



REDISTRIBUTION

Livraison en mode doux depuis la plateforme de tri vers lieu d'utilisation



***Plateforme
Ouverte
au Public***

Taco & co

Cloé CASTELLAS

06 80 64 35 14

cloe@pop-arles.fr

www.pop-arles.fr

Damien MONTEUX

06 95 83 54 85

contact@tacoandco.fr

www.tacoandco.fr



Un Air d'Ici – JusteBio pour Circul'R

6 Décembre 2023

QUI SOMMES-NOUS ?



UN AIR D'ICI

- Une entreprise familiale créée en 2000, implantée à Carpentras (Vaucluse)
- **Notre cœur de métier : les graines et fruits secs bio / full service**



justeBio
MANGER JUSTE

- **La marque leader des fruits secs BIO en VRAC en GMS avec 60% de parts de marché**
- ADN : des produits sains et naturels
- **Engagements : lutte contre le gaspillage alimentaire et les emballages polluants**



QUI SOMMES-NOUS ?

Notre histoire



2000

UN AIR D'ICI

2009



2013

Le Vrac

2017

Création
de la
marque

2019

Emballages
biodégradables
et compostables

2020

Nouveau
site

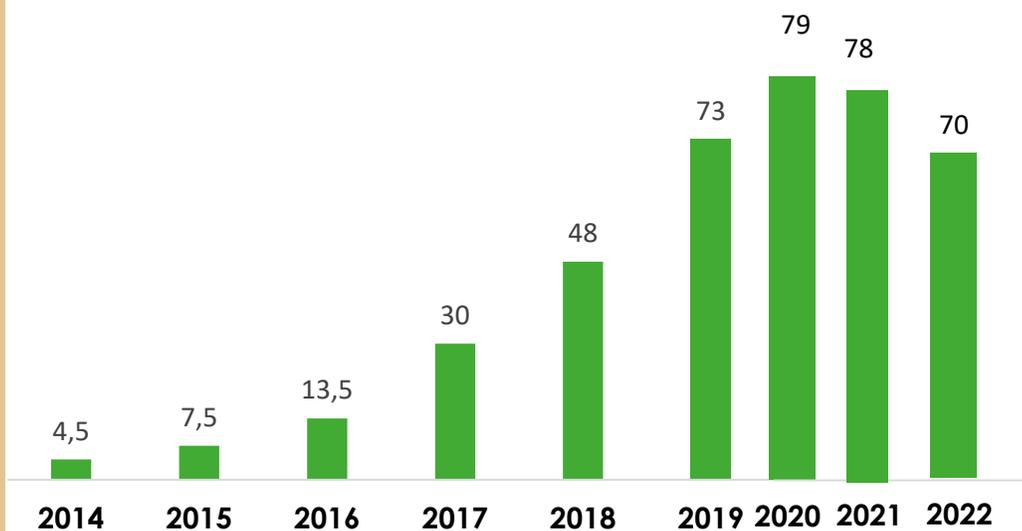
2022

« Manger
Juste »



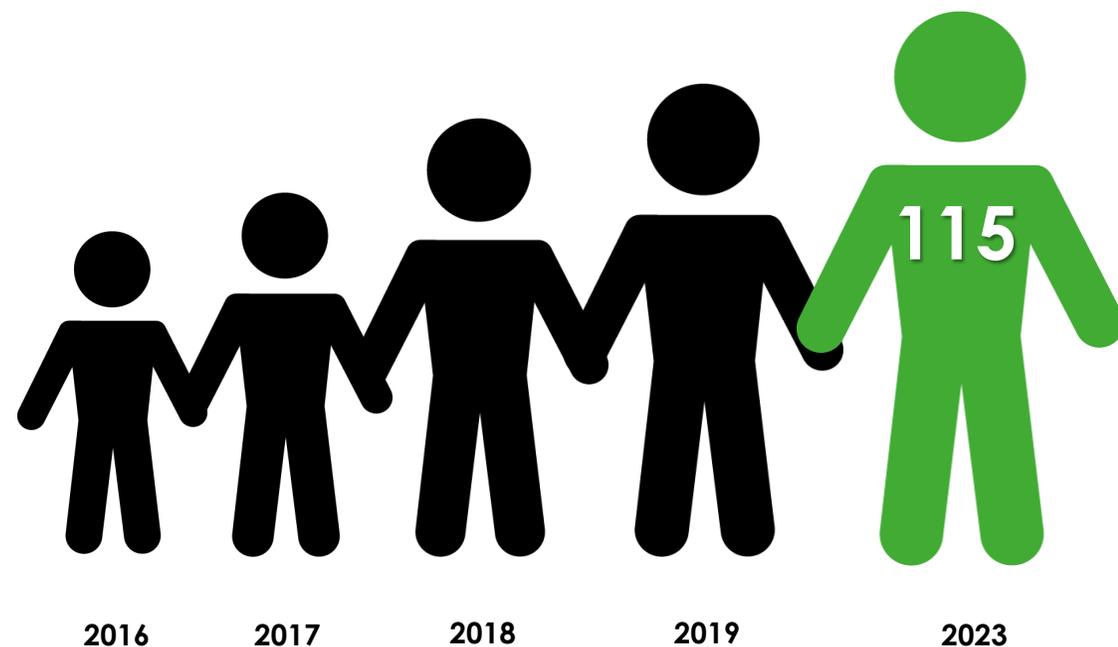
QUI SOMMES-NOUS ?

Une croissance de chiffre d'affaires continue entre 2014 et 2020...



En millions (euros)

Une entreprise qui contribue au développement de l'emploi local et au rayonnement territorial



EN RESUME

Chiffres clé 2023



70 M€ CA



115 employés



5 000 points de vente



135 références en vrac



20 références en sachet



25 kg de produits JusteBio vendus chaque minute, dont 5 kg d'amandes



10 000 m2 de site de production



13 000 sachets vrac produits par jour



65 000 commandes expédiées en 2021



300 T de plastique économisées



1,2 millions d'étiquettes économisées grâce au marquage laser



400 km de ruban de transfert thermique économisés



1200 km de ruban adhésif économisés car points de colle végétale



15 T de « big bags » recyclés par an



juste Bio
M A N G E R J U S T E

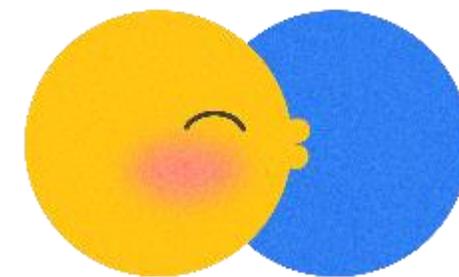


Merci

UN**AIR** D'**ICI**
84 200 Carpentras
☎ 04 90 12 36 71

Présentation lauréat Groupement Uzaje/Food'In PACA/Lemon Tri

Mission « Etude territoriale globale pour la création
d'une filière réemploi industrielle »



UZAJE

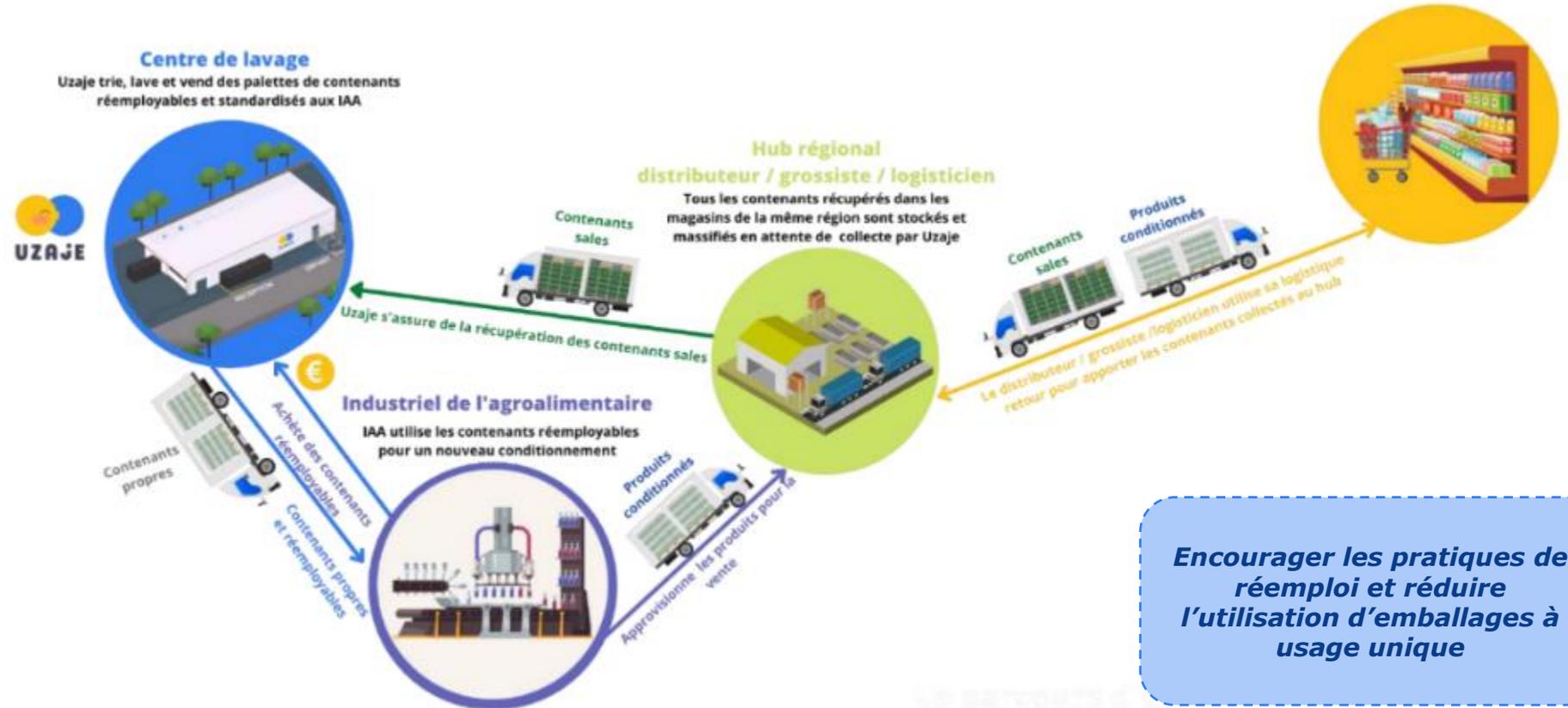


Le Constat d'un Besoin : Construire une filière industrielle de réemploi en agroalimentaire

Depuis 2 ans, les industriels de l'agroalimentaire et les producteurs agricoles connaissent de fortes **difficultés d'approvisionnement et d'augmentation du prix des emballages en verre** : en moyenne **+25% pour les industriels/producteurs**. Trouver des **alternatives plus économiques et vertueuses** à l'emballage à usage unique devient une **nécessité** pour ses professionnels.

En 2025, 1 litre fraîcheur en verre réemployé (bouteille de jus de fruit, soupe...) sera **30% moins cher que celui en verre perdu**. Pour ce faire, il est **indispensable de créer une filière pérenne et dimensionnante** entre les industriels et leurs réseaux de distribution pour générer un besoin suffisant en contenants réemployables.

Parcours idéal d'un contenant réemployable pour la filière :



Encourager les pratiques de réemploi et réduire l'utilisation d'emballages à usage unique

Bienvenue en → 2026

Consommateurs

Regarde Cédric, cette bouteille d'huile est réemployée. Je ne vois aucune différence avec une bouteille d'huile classique



C'est vrai Camille, en plus nous avons gagné des bons d'achat en rapportant nos bocaux et bouteilles vides à l'entrée du magasin, c'est cool !

Cédric et Camille font les courses hebdomadaires dans leur hypermarché habituel. Les produits alimentaires du quotidien sont en partie conditionnés dans des contenants réemployés.

Industriel agroalimentaire

Michel est dirigeant d'une entreprise nationale d'huiles d'olive. Ses bouteilles sont distribuées sur l'ensemble d'un réseau d'une enseigne de grande distribution.

J'achète des bouteilles réemployables à hauteur de 7% de mon CA à Uzaje qui lave et revend les contenants sur le marché. Cela me permet d'être conforme aux objectifs de la loi AGEC.



Le deuxième avantage non négligeable, c'est que je sécurise une partie de mes approvisionnements et je suis moins soumis aux aléas de prix des emballages neufs. Je compte poursuivre ma transition dans les prochaines années comme la plupart des industriels de l'agroalimentaire !

Nous sommes le porte drapeau d'une nouvelle manière de consommer, auprès de nos fournisseurs et des magasins de notre réseau !

Distributeur



ENSEIGNE

Notre ambition première est de répondre aux attentes de nos clients en proposant des produits plus écoresponsables et locaux. La consigne est une réponse pertinente pour valoriser nos engagements et fidéliser nos clients par le retour de contenants tout en participant à la protection de l'environnement.

Bachir, directeur stratégique d'une enseigne nationale GMS

Magasin



Suite aux recommandations du siège, j'ai installé une machine RVM qui permet aux consommateurs d'être autonomes dans le retour des contenants sales. Cette machine a aussi fidélisé la clientèle de la zone de chalandise en émettant un bon d'achat pour chaque bonne action qui permet de motiver le retour en magasin !

Nous utilisons notre logistique retour pour transporter les contenants sales jusqu'au hub régional

Diane, directrice d'un hypermarché de l'enseigne

Document confidentiel – ne pas divulguer

Un engagement commun pour réussir ce défi : Les Membres du Groupement

UZAJE



Expert du lavage industriel de contenants alimentaires et de la boucle de réemploi

Activités :

- Lavage de contenants
- Accompagnement

Secteurs d'activité :

- Restauration collective
- Restauration commerciale
- Industrie & Distribution



CRITT / ARIA SUD

Le réseau régional des organisations professionnelles au service de la performance globale des entreprises agroalimentaires de la région

Activités :

- Accompagnement
- Formations
- Actions inter-entreprises
- Actions collectives

Secteurs d'activité :

- Industrie Agroalimentaire



LEMON TRI



Expert de la collecte hors-domicile, du conditionnement et du transport de déchets. Mise en place de la consigne.

Activités :

- Accompagnement
- Logistique
- Machines de collecte
- Traçabilité

Secteurs d'activité :

- Distribution
- CHR
- Transports
- Évènementiel



Avancer par Etapes : Réaliser une Etude territoriale de Faisabilité

❖ Réponse au Volet 1 de l'AAP: Soutien aux projets d'études stratégiques territoriales

Objectif de la mission:

Déterminer l'ensemble des modalités techniques et la durabilité pour la mise en œuvre d'une filière industrielle circulaire grâce au réemploi des emballages alimentaires.

Axes d'étude:

- Les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône (concentrations principales d'IAA* et population)
- Les emballages en verre, type bocaux et bouteilles
- Les réseaux de distribution Grandes et Moyennes Surfaces
- L'impact de la filière

Phase 1 : Etude des critères de réussite et besoins des IAA

- Identifier les gammes standards bocaux & bouteilles
- Identifier les contraintes techniques et économiques
- Création d'un CDC réemploi à destination des IAA

Phase 2 : Etude du gisement de contenants sales

- Mapping des réseaux de distribution des IAA
- Evaluation du gisement de bouteilles & bocaux aptes au réemploi depuis la GMS

Phase 3 : Etude du comportement du consommateur en GMS

- Enquête terrain en GMS** pour évaluer l'appétence des consommateurs au geste du réemploi
- Etude du parcours consommateur pour faciliter la mise en place du réemploi en GMS

Phase 4 : Evaluation de la faisabilité technique et économique de la filière réemploi

- Evaluer la viabilité économique du modèle réemploi
- Mesurer l'impact économique et fonctionnel de la filière
- Etudier l'impact environnementale de la filière



LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE AU
SERVICE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE



RE-THINK | REDUCE | REUSE | REPAIR | RECYCLE



ETERNITY Systems c'est :



+ 7 milliards
d'emballages traités



750 millions
d'emballages lavés
par an



1500
employés



200 000m²
de surface de lavage



2,3
millions de lavages
par jour



65
nationalités



75
lignes de lavage



17
sites de lavage



7
centres de tri



**CLIQUEZ ICI POUR VOIR LA
VIDEO EN LIGNE**

ETERNITY Systems : Une offre adaptée à tous les marchés



Collecte, Transport, Réparation, Lavage, Stockage & Automatisation



Caisses réemployables pour l'industrie agroalimentaire, aussi appelés EIC :

Fruits | Légumes | Viande | Poisson | Boulangerie



Emballages secondaires & tertiaires aussi appelés emballages logistiques à travers les **supply chain** :

Boxes | Caisses | Bacs | Seaux | Silos | Palettes

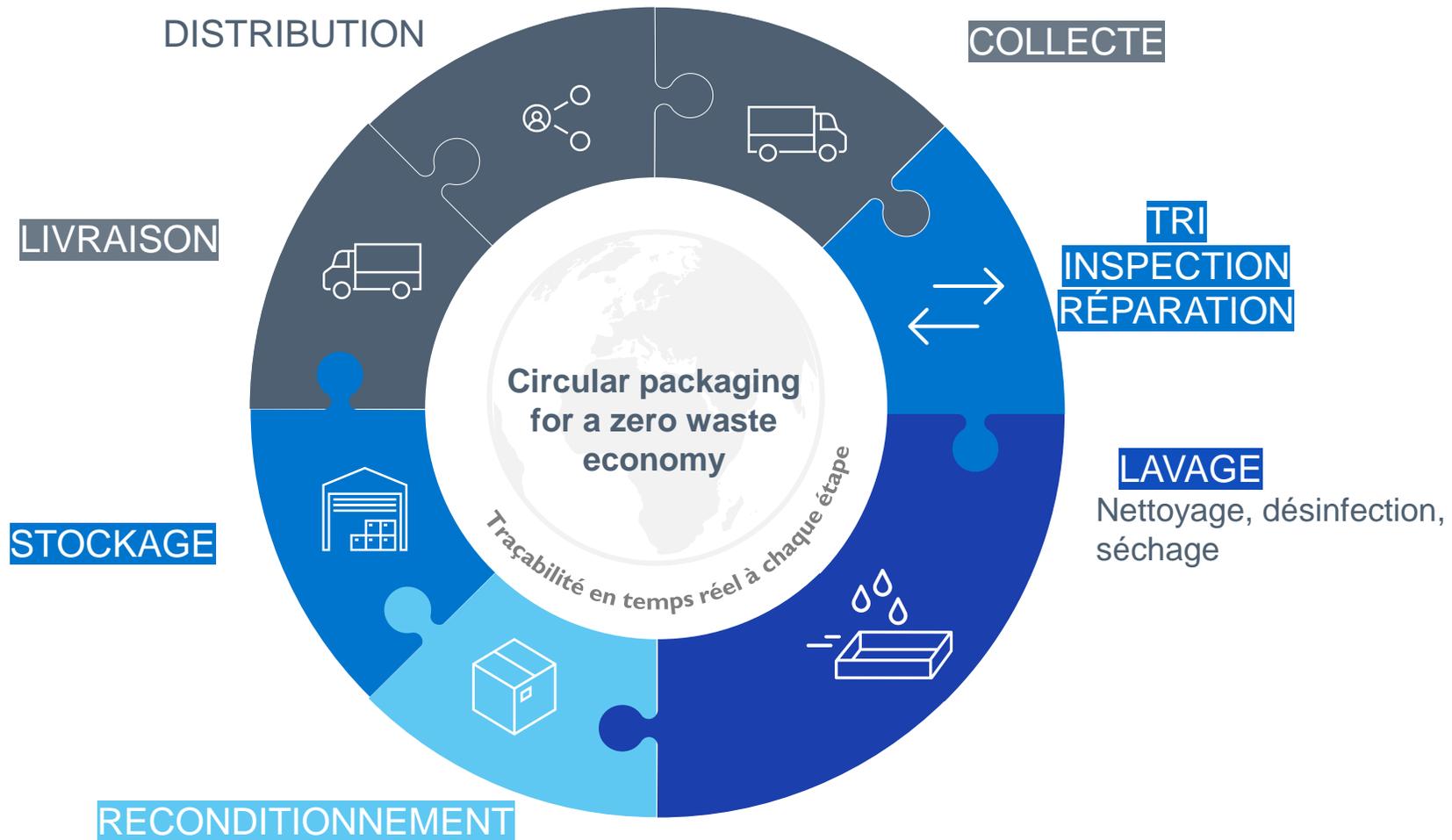


Contenants primaires pour la nourriture, cosmétique et détergence :

Gobelets | Pots | Bocaux | Bouteilles | Barquettes | Bacs gastronomes



Modèle Washer - Pooler



Tout au long de ce cycle, la **traçabilité digitale & hygiénique** est assurée par **ETERNITY Systems**.

En phase de R&D ou dans la validation QHSE de processus opérationnels

Afin d'accompagner les acteurs de la boucle à toutes les étapes de la qualification et du choix des matériaux, leur traçabilité, à leur compatibilité au lavage industriel automatisé, nous vous accompagnons pour **définir le nombre de cycles** et les **effets du réemploi** sur vos solutions grâce à nos 2 laboratoires de tests d'endurance en France (départements 66 et 91) et la mise à disposition d'une équipe projet dédiée.

Ces tests s'adressent aux :

- Fabricants d'emballages réemployables en plastique, inox ou verre
- Fabricants de systèmes de traçabilité RFID, QRCode sur étiquette, gravure, sérigraphie, plastronique...
- Laboratoires de recherches et d'analyses qui mènent des projets de R&D

La réalisation de tests accélérés permet d'étudier :

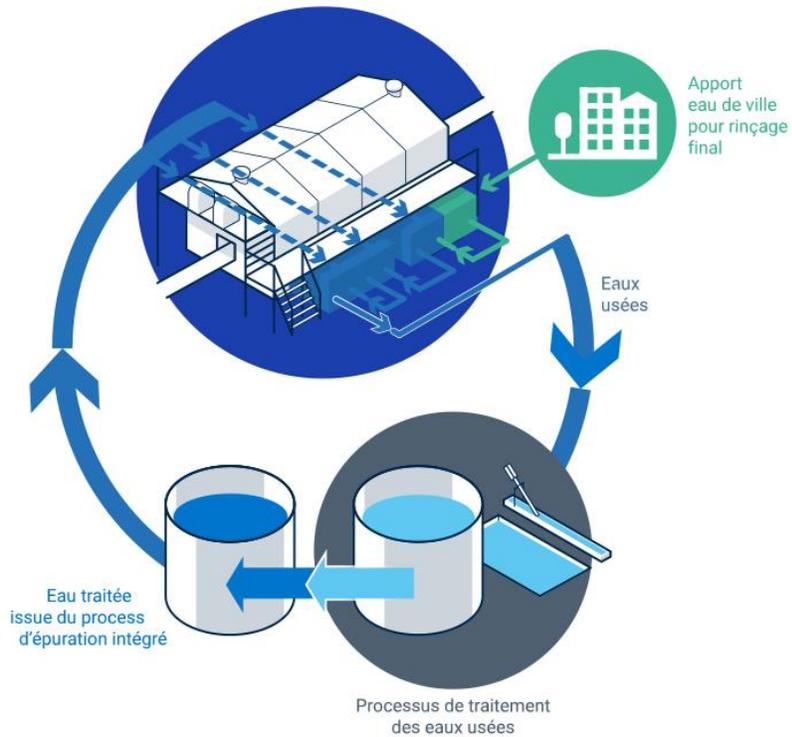
- Compatibilité au lavage industriel (manutention, productivité, lavabilité, conditionnement...)
- Migrations
- Déformations
- Colorations
- Impacts Organoleptiques
- Impacts Systèmes de fermeture (couvercle avec joint, thermoscellage ou thermocollage etc)



L'impact environnemental au centre des priorités

RECYCLAGE DE L'EAU PERFORMANT

Nos sites les plus récents disposent d'une station d'épuration interne qui permet une réutilisation de l'eau de qualité industrielle.

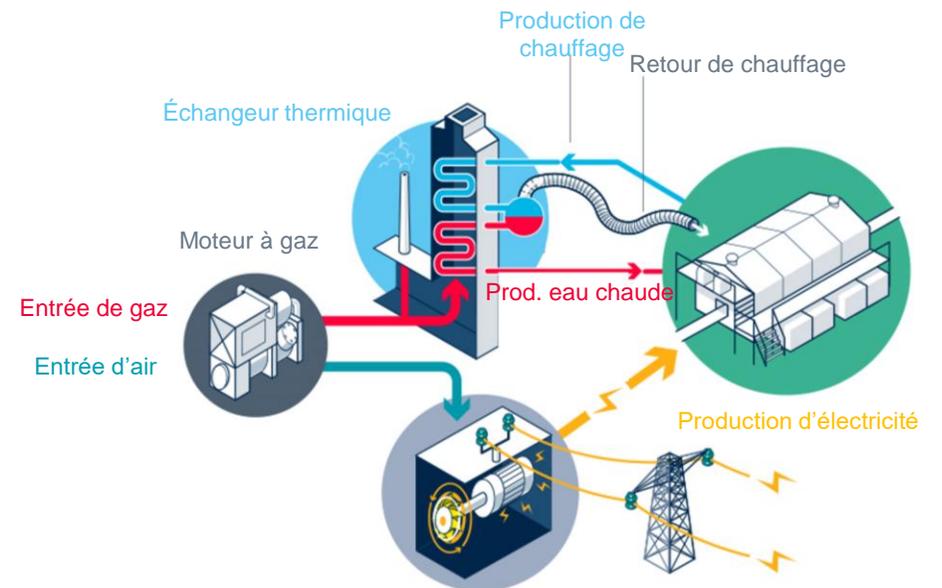


Equipements sur un site ETERNITY Systems en France

RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

Certains de nos centres de lavages sont équipés d'un système CHP (Combinés Heat Power): ils produisent de l'électricité vendue sur le réseau, et récupèrent la chaleur issue de la production pour chauffer l'eau de lavage.

En remplaçant nos sècheuses traditionnelles par des centrifugeuses, nous avons réduit de plus de 40% notre consommation d'électricité et de gaz.



Des procédures d'hygiène strictes soutenues par une démarche de certification



Afin de garantir la **sécurité alimentaire**, des **examens microbiologiques** sont effectués

1. **Quotidiennement** dans nos propres laboratoires à chaque changement d'équipe ;
2. En plus, nous faisons régulièrement confirmer nos résultats de test par des **instituts d'audit indépendants**.

Des **conditions d'hygiène strictes** s'appliquent à l'industrie alimentaire et cosmétique.

ETERNITY Systems garantit la qualité des produits et procédés utilisés.

Chacun de nos sites applique la **démarche HACCP** et est **certifié ISO45001 et ISO9001**.

ETERNITY Systems vous accompagne à l'international



CANADA
LONGUEUIL, QC
GUELPH, ON

USA
RANCHO, CA
FRESNO, CA
YORK, PA

ETERNITY SYSTEMS HQ
PERPIGNAN

FRANCE
LISSES
CESTAS
CAVAILLON
TRÉMOREL

LOGISTICS
BOMPAS
PICASSENT

PORTUGAL
AZAMBUJA

ESPAÑA
ZARAGOZA
PICASSENT
YUNQUERA

DEUTSCHLAND
VOERDE
KREFELD
CRAILSHEIM
SANKT LEON-ROT

Notre écosystème



Part of the Ellen
MacArthur
Foundation
Community



Financé par



Funded by
the European Union



LET'S REUSE TOGETHER!



ETERNITY
SYSTEMS



contact@eternity-systems.com

www.eternity-systems.com



propose **un service de bacs réutilisables** pour remplacer les emballages à usage unique de transport





Le service s'adresse aux **entreprises agro-alimentaires** (producteurs, industriels...) et est clé en main

Service clé en main



1

Bacs réutilisables adaptés



2

Récupération et logistique retour



3

Lavage industriel dans des tunnels



4

Suivi unitaire via une application



Pandobac souhaite se déployer dans la Région Sud et passe par une **étude du territoire** et une **expérimentation**

Etude du territoire

Objectifs :

- mieux comprendre les flux de marchandises dans la Région
- mieux connaître les acteurs et leur degré de maturité
- définir le modèle économique et logistique avec le détail des impacts pour toutes les parties prenantes

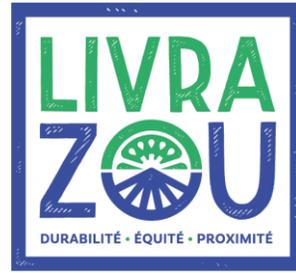


Expérimentation

Objectifs :

- embarquer des entreprises dans le projet
- valider le modèle économique et logistique
- valider l'intérêt du projet pour la Région
- servir de modèle à d'autres régions





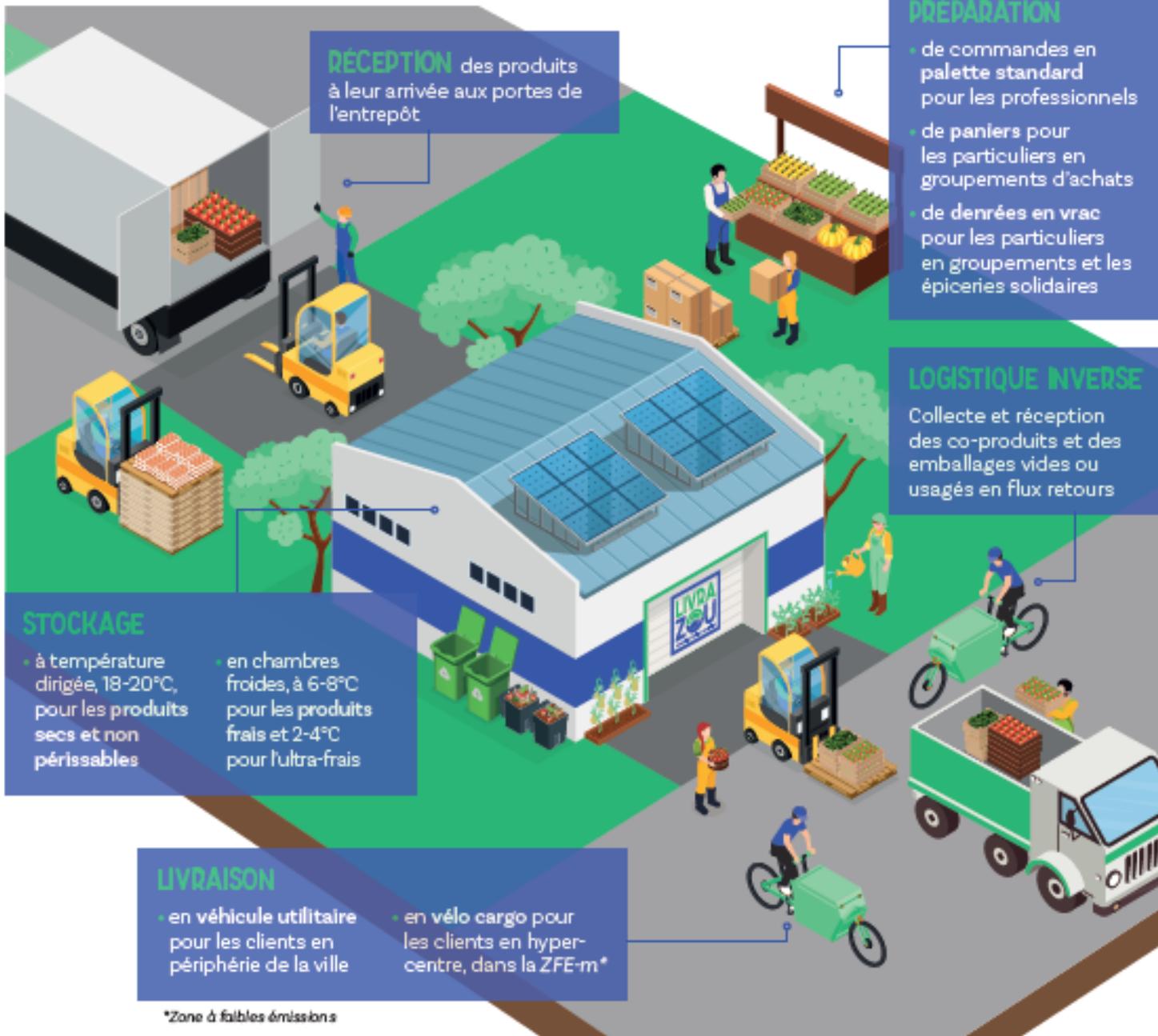
LivraZou, un service logistique mutualisé

Projet APPEL A PROJETS « VRAC et CONSIGNE »

Consommons responsable en BtoB et BtoC

Un projet propulsé par :





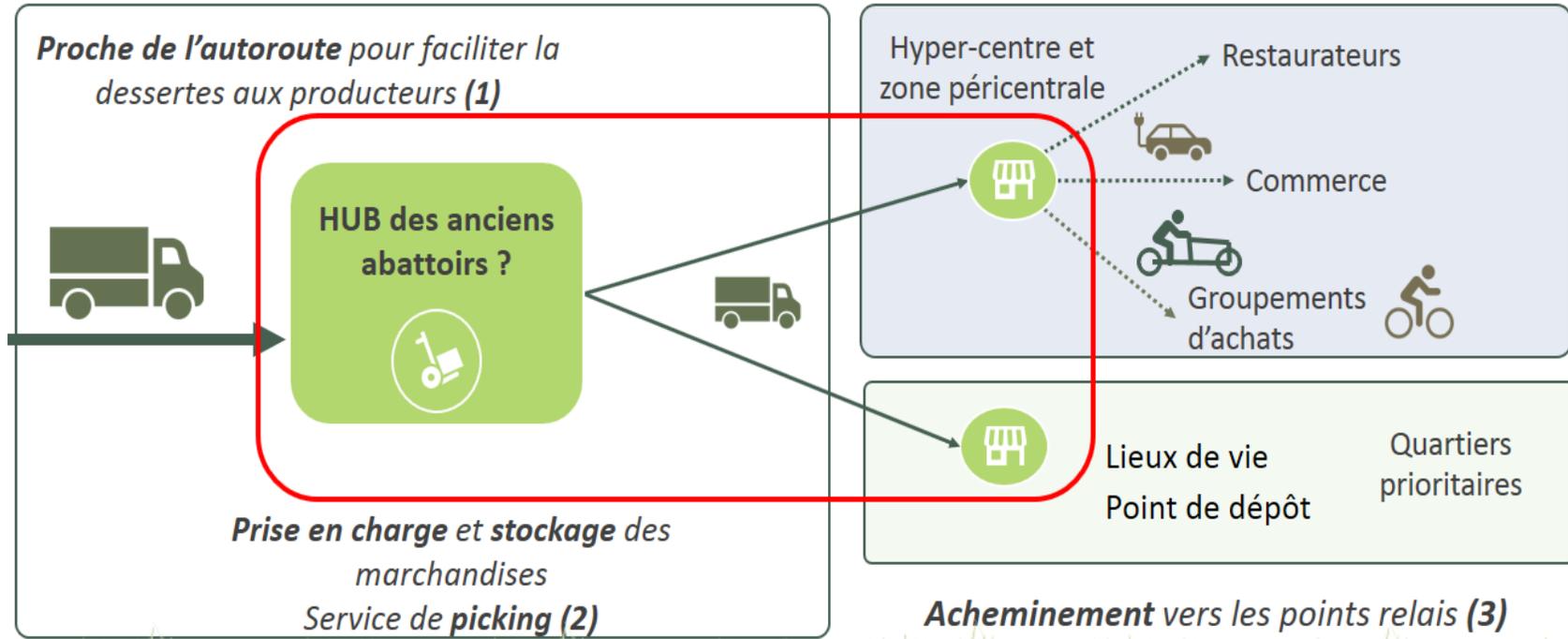
Solution : mise en place d'une solution logistique dans l'ESS, intégrale et adaptable pour répondre aux besoins des acteurs de l'alimentation, de l'économie circulaire et de la solidarité de la ville de Marseille

- Création d'emplois inclusifs
- Optimisation de flotte de véhicule
- Synergies entre acteurs à impact

15ème arrondissement : zone périphérique

Projet VRAC et CONSIGNE :

- Mutualisation de contenants réutilisables et consignés
- Mise en place d'un système de lavage des contenants
- Mise en place d'une reverse logistique pour les déchets alimentaires
- Up'Cycling des déchets alimentaires



Cibles : particuliers professionnels



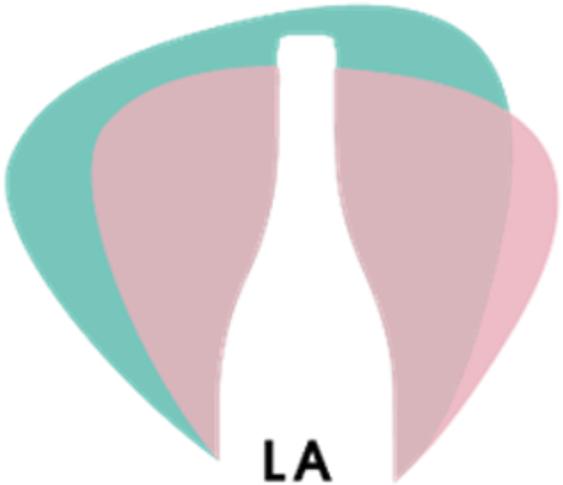
Gisement : 100% de conditionnement réutilisable



Territoire : 50% des clients convertis au réutilisable à n+2



Partenaires : intégration de nouveaux acteurs dans le collectif



LA
CONSIGNE
de Provence

**Consolidation de la filière de
réemploi des contenants en verre**



La Consigne de Provence **Accompagnement**

Les producteurs

Les commerçants

Les Grandes et
Moyennes
Surfaces

Les Cafés Hôtels
Restaurants



Consolidation de la filière 2023 – 2024 - 2025

- Amorcer le lavage local des bouteilles avec la conduite d'une étude de préfiguration technique d'une ligne de lavage
- 130 000 bouteilles lavées à ce jour
- Près de 200 points de collecte
- 500 références « produits » aptes au réemploi





TABLE RONDE – THEMATIQUE N°1

**MASSIFIER ET STANDARDISER : DEUX
INDISPENSABLES POUR RENTABILISER LES
PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE
10h25 - 11h15**

Thématique n°1 : Massifier et standardiser : 2 indispensables pour rentabiliser les projets de vrac et de consigne

1

MASSIFIER ET STANDARDISER : DEUX INDISPENSABLES POUR RENTABILISER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (50')

- **Q1.** En quoi la **massification** des flux est une condition de la **rentabilité** des projets de consigne ?
- **Q2.** L'enjeu de la **transformation des habitudes des consommateurs** :
 - **Q2.a.** En quoi le **montant de la consigne** joue sur le **taux de retour** et le **réemploi** des contenants et comment avez-vous **fixé le seuil** ?
 - **Q2.b.** Comment **encourager** les consommateurs à **acheter en vrac** ?
- **Q3.** Quelles autres **solutions** avez-vous mis en place ou proposeriez-vous pour **massifier** les flux ?
- **Q4.** La **standardisation des contenants** et des étiquettes est-elle clé dans la **réussite** des projets de réemploi ?

UNE OFFRE DE VRAC OU DE CONSIGNE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LOGISTIQUE ET AUX BESOINS DES CLIENTS (40')

- **Q1.** En quoi la **proximité logistique** est un **facteur clé** de succès d'adoption de la consigne ?
- **Q2.** En quoi la **proximité opérationnelle**, notamment pour ce qui est du **lavage**, conditionne la **pertinence** et la **réussite** des projets de vrac et de consigne ?
- **Q3.** Quels sont les atouts des **modèles** de vrac et de consigne **intégrés** et ceux de **partenariats** pour répondre à cet enjeu de proximité ?

LE RÔLE MOTEUR DES ACTEURS PUBLICS POUR FACILITER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (25')

- Q1.** Quels rôles les **collectivités** peuvent jouer afin de **faciliter** les projets de vrac et de consigne ?
- Q2.** Qu'attendez-vous des **acteurs publics** en termes de **réglementation** pour faire passer à l'échelle le vrac et la consigne ?



TABLE RONDE – THEMATIQUE N°2

**UNE OFFRE DE VRAC OU DE CONSIGNE DE
PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE
LOGISTIQUE ET AUX BESOINS DES CLIENTS
11h15 - 11h55**

Thématique n°2 : Une offre de vrac ou de consigne de proximité pour répondre aux enjeux de logistique et aux besoins des clients

MASSIFIER ET STANDARDISER : DEUX INDISPENSABLES POUR RENTABILISER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (50')

- Q1. En quoi la massification des flux est une condition de la rentabilité des projets de consigne ?
- Q2. L'enjeu de la transformation des habitudes des consommateurs :
 - Q2.a. En quoi le *montant de la consigne* joue sur le *taux de retour* et le *réemploi* des contenants et comment avez-vous fixé le seuil ?
 - Q2.b. Comment *encourager* les consommateurs à *acheter en vrac* ?
- Q3. Quelles autres **solutions** avez-vous mis en place ou proposeriez-vous pour massifier les flux ?
- Q4. La standardisation des contenants et des étiquettes est-elle clé dans la réussite des projets de réemploi ?

2

UNE OFFRE DE VRAC OU DE CONSIGNE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LOGISTIQUE ET AUX BESOINS DES CLIENTS (40')

- Q1. En quoi la **proximité logistique** est un **facteur clé de succès** d'adoption de la consigne ?
- Q2. En quoi la **proximité opérationnelle**, notamment pour ce qui est du **lavage**, conditionne la **pertinence** et la **réussite** des projets de vrac et de consigne ?
- Q3. Quels sont les atouts des **modèles** de vrac et de consigne **intégrés** et ceux de **partenariats** pour répondre à cet enjeu de proximité ?

LE RÔLE MOTEUR DES ACTEURS PUBLICS POUR FACILITER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (25')

- Q1. Quels rôles les **collectivités** peuvent jouer afin de faciliter les projets de vrac et de consigne ?
- Q2. Qu'attendez-vous des **acteurs publics** en termes de **réglementation** pour faire passer à l'échelle le vrac et la consigne ?



TABLE RONDE – THEMATIQUE N°3

**LE RÔLE MOTEUR DES ACTEURS PUBLICS
POUR FACILITER LES PROJETS DE VRAC
ET DE CONSIGNE
11h55 - 12h20**

Thématique n°3 : Le rôle moteur de la puissance publique pour faciliter les projets de vrac et de consigne

MASSIFIER ET STANDARDISER : DEUX INDISPENSABLES POUR RENTABILISER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (50')

- Q1. En quoi la massification des flux est une condition de la rentabilité des projets de consigne ?
- Q2. L'enjeu de la transformation des habitudes des consommateurs :
 - Q2.a. En quoi le *montant de la consigne* joue sur le *taux de retour* et le *réemploi* des contenants et comment avez-vous fixé le seuil ?
 - Q2.b. Comment encourager les consommateurs à acheter en vrac ?
- Q3. Quelles autres solutions avez-vous mis en place ou proposeriez-vous pour massifier les flux ?
- Q4. La standardisation des contenants et des étiquettes est-elle clé dans la réussite des projets de réemploi ?

UNE OFFRE DE VRAC OU DE CONSIGNE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LOGISTIQUE ET AUX BESOINS DES CLIENTS (40')

- Q1. En quoi la proximité logistique est un facteur clé de succès d'adoption de la consigne ?
- Q2. En quoi la proximité opérationnelle, notamment pour ce qui est du lavage, conditionne la pertinence et la réussite des projets de vrac et de consigne ?
- Q3. Quels sont les atouts des modèles de vrac et de consigne intégrés et ceux de partenariats pour répondre à cet enjeu de proximité ?

3

LE RÔLE MOTEUR DES ACTEURS PUBLICS POUR FACILITER LES PROJETS DE VRAC ET DE CONSIGNE (25')

- Q1. Quels rôles les collectivités peuvent jouer afin de faciliter les projets de vrac et de consigne ?
- Q2. Qu'attendez-vous des acteurs publics en termes de réglementation pour faire passer à l'échelle le vrac et la consigne ?



LE MOT DE LA FIN

12h20 - 12h30

Un nouvel appel à projet en 2024 !



LES BOITES TOULONNAISES

Réseau de consigne pour la restauration à
emporter de l'aire toulonnaise



www.lesboitestoulonnaises.fr



06.59.94.64.26



contact@lesboitestoulonnaises.fr



Je m'appelle reviens



[je m'appelle.reviens](https://www.instagram.com/je_mappelle_reviens)



Les Boites Toulonnaises

L'ENTREPRISE

- Créée en juin 2021
- Associés Mylène Beguine et Cyril Alcaraz
- Localisée à Toulon
- Petite entreprise (1 salariée : alternante)
- Prestation de service (offrir une solution Zéro Déchet)

Les clients

Les acteurs de la restauration / restauration à emporter

01

A propos de nous..



LA CONSIGNE

- Boîtes transparentes
- Supporte les températures de frigo, réchauffage au four et au micro-onde
- Verre extra résistant
- Verre 0% bactérie, sans BPA
- Made in France
- Fermeture hermétique avec un couvercle plastique clipsable

POUR MOI COMMENT ÇA SE PASSE ?



Des témoignages concrets et une mise en perspective pour comprendre les ressorts du développement de l'Économie Circulaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis 2021 les ateliers thématiques du projet européen [LIFE IP SMART WASTE](#) proposent un cycle spécifiquement dédié au développement de l'Économie Circulaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Vous les avez manqués ?

[Pas de panique, replays, supports, livrets techniques et synthèses sont accessibles et en ligne !](#)



Découvrez les témoignages de ces acteurs régionaux engagés (10' d'intervention) par exemple l'Atelier N° 49 du 20 juin 2023 « Comment la logistique peut s'adapter pour accompagner le développement de l'économie circulaire ? Enjeux | Témoignages" :

- [Voir la synthèse de l'Atelier N°49](#)
- [Voir les supports de présentation de l'Atelier N°49](#)
- [Voir le Replay de l'Atelier N°49](#)
- [Livret Benchmark Atelier N°49](#)
- [Fiche technique](#)



Livrets thématiques, fiches techniques, replay, vidéos, actualités, bonnes pratiques

Améliorer la connaissance
www.ordeec.org



Partage d'expérience
www.lifeipsmartwaste.eu

Réseau et plateforme collaborative
www.reseau-prec.org



Les Contacts



- **Chef de Service Economie Circulaire et Déchets (SECD)**

vvolland@mareregionsud.fr

- **Chargé de mission (EC) SECD**

gdaude@mareregionsud.fr

- **Equipe LIFE IP SMART WASTE**

adecazenove@mareregionsud.fr

gevrard@mareregionsud.fr

mabadie@mareregionsud.fr

nviziale@mareregionsud.fr

CIRCUL'R

claire.batbedat@circul-r.com

jeremie.bonhomme@circul-r.com

ORD&EC

observatoire-dechets@mareregionsud.fr



**Merci de
votre
attention**
